

Le système de communication s'enfonce au Congo dans une crise jamais connue à ce jour

Vérité toute crue, connue (de tous), banalisée (par tous) : aujourd'hui, au Congo, il n'existe pas un texte lu sur une radio ou à une télé, publié dans un journal version papier, diffusé ou repris sur un site en ligne sans qu'il n'ait été préalablement payé par «un client». S'il est payé par «un client», c'est signe qu'il y a un but recherché. (Lire page 6).

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER
international
SINCE 1989

N°1671 | Mercredi 12 août 2026 | 20 pages €7 \$8

Sakombi s'exprime

Avec force, il exprime un espoir : le Congo, «mérite, enfin, d'être à la hauteur de ce que la géographie lui a donné, une grande puissance hydraulique et énergétique, au service de son peuple, et du progrès de toute l'Afrique». Ministre depuis près d'un an en charge des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Aimé Sakombi Molendo, l'homme qui refuse «la facilité des annonces», revendique «la patience des fondations», s'est prêté à un exercice de vérité en exclusivité au Soft International. Politique nationale de l'Énergie, Inga III, Kakobola, Ruzizi, Katende, importation d'électricité depuis l'Angola, Fonds Mwinda, coopération régionale, avenir de la Régideso, etc., il n'a rien repoussé.

Lire pages 2, 3 et 4.



Aimé Sakombi Molendo, ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité s'exprime en exclusivité. DR.

À Kinshasa, tout est écrou, tout est verrou, tout est chaos, tout est Enfer

Une ville de Kinshasa qui compte plus de 6 millions de motocyclettes et leurs «Wewa», des moto-taximen qu'aucune autorité ne saurait réglementer. Environ 3 millions de véhicules automobiles pour la plupart dans un état déplorable ! Chiffres communiqués par le gouverneur de la ville Daniel Bumba Lubaki lui-même qui glacent le sang. Sauf qu'ils datent d'un an... Qu'en est-il depuis ? Comment se passer de ce désordre absolu ? (Lire pages 11 et 12).

« Le Congo mérite d'être à la hauteur de ce que la géographie lui a donné », déclare Sakombi

Avec force, il exprime un espoir le Congo, «mérite, enfin, d'être à la hauteur de ce que la géographie lui a donné, à savoir, une grande puissance hydraulique et énergétique, au service de son peuple, et du progrès de toute l'Afrique». Ministre depuis près d'un an en charge des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Aimé Sakombi Molendo s'est prêté à un exercice de vérité. Politique nationale de l'Énergie, Compact Énergétique, Inga III, Kakobola, Ruzizi, Katende, importation d'électricité depuis l'Angola, Fonds Mwindi, coopération régionale, dossier Charges communes, avenir de la Régideso, il n'a rien édulé. Il refuse, déclare-t-il en exclusivité au Soft International, «la facilité des annonces» mais revendique «la patience des fondations».

Quasi un an après votre prise de fonction aux Ressources hydrauliques et Électricité, vous avez doté le Congo d'une nouvelle Politique nationale de l'Énergie. Quelles en sont les nouveautés et les principaux objectifs?

Il fallait, avant toute chose, mettre fin à une anomalie : la République Démocratique du Congo, deuxième réservoir hydro-électrique du monde, ne disposait pas d'une doctrine énergétique clairement écrite, opposable, cohérente. Chaque acteur, opérateur, province, partenaire technique et financier travaillait avec sa propre boussole. La Politique nationale de l'Énergie met un terme à cette dispersion. Ses innovations tiennent en quatre orientations. Premièrement, elle affirme que l'énergie est un bien public stratégique, mais un bien public qui doit s'ouvrir résolument à l'investissement privé, dans un cadre régulé. Deuxièmement, elle consacre la planification intégrée qui consacre l'hydro-électricité comme notre colonne vertébrale, mais en complémentarité avec le solaire, la bio-



Le ministre en charge des Ressources hydrauliques et de l'Électricité Aimé Sakombi Molendo sur le terrain. DR.

masse et les mini-réseaux ruraux. Troisièmement, elle place la régulation au cœur du dispositif, avec l'ARE (l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité, ndlr) renforcée et l'ANSER (l'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en Milieux rural et Périurbain, ndlr) comme bras armé de l'électrification rurale. Quatrièmement, elle fixe des objectifs chiffrés et datés : 62 % d'accès à l'électricité en 2030, accès universel en 2040. Ce n'est plus une intention. C'est un contrat avec la Nation.

Devant l'Assemblée nationale, vous avez évoqué 20 milliards de \$US d'investissements à mobiliser, essentiellement par le secteur privé. Comment y parvenir? Aucun budget national ne saurait, seul, porter un tel effort. L'investissement privé n'est donc pas une option, c'est une nécessité. Mais le capital privé n'est pas un capital naïf. Il ne vient que là où le cadre est prévisible, la régulation crédible et les contrats respectés. Notre méthode repose sur cinq leviers. 1. la sécurisation juridique avec des décrets

d'application, des contrats types de concession, des procédures d'attribution transparentes ; 2. La réduction des délais administratifs pour la délivrance des licences et concessions, véritable talon d'Achille du secteur ; 3. La bancabilité des projets, à travers des garanties souveraines ciblées et des mécanismes de partage de risque avec les partenaires multilatéraux, Banque mondiale, BAD (Banque Africaine de Développement, ndlr), IFC (ou SFI, Société Financière Internationale, institution membre du Groupe de la Banque mondiale, principale organisation mondiale d'aide au développement dédiée exclusivement au secteur privé dans les pays émergents, ndlr) ; 4. La crédibilité des acheteurs publics : sans PPA, Purchase Price Allocation, étape cruciale dans le processus de consolidation financière après une acquisition d'entreprise, ndlr) solides, il n'y a pas d'investissement ; 5. La mise en place du Fonds Mwindi, dont nous reparlerons, comme véhicule de mobilisation dédié. Vingt milliards de dol-

lars, ce n'est pas un slogan. C'est le prix, calculé, de la promesse d'accès universel.

Vous êtes très précis sur les échéances : 62 % d'accès à l'électricité en 2030, accès universel en 2040. Comment éviter des châteaux en Espagne?

Notre peuple a entendu trop de promesses non tenues pour accorder d'emblée sa confiance. C'est précisément pour cela que nous avons choisi la voie inverse à celle des incantations. Tous nos chiffres sont réellement documentés. Nous sommes passés de 9 % d'accès en 2018 à 21,5 % en 2025. Cette trajectoire est mesurée, audité, comparable. Le Compact Énergétique, formalisé par décret, est un cadre partagé avec la Banque mondiale, la BAD et nos partenaires bilatéraux. Ce n'est pas un document interne, c'est un engagement multilatéral suivi et évalué. Nous ne misons pas sur un seul grand projet, mais sur un portefeuille, Inga III, Mpioka-Tombe, Ruzizi III et IV, mini-réseaux ANSER, le solaire photovoltaïque, Kakobola, Katende, les importations régionales.

La reddition des comptes. J'ai fixé, pour mon ministère, un rythme trimestriel de publication d'indicateurs. Le citoyen jugera sur pièces. Les châteaux en Espagne, c'est des projets hasardeux. Ici, il y a un plan, des financements engagés et un calendrier public.

Vous avez déploré «le retard des réformes structurelles, la lenteur administrative dans la délivrance des licences et concessions, et une coordination institutionnelle insuffisante». Pensez-vous à un régime présidentiel fort qui pourrait piloter un secteur aussi transversal ?

Je ne me prononcerai pas sur l'architecture constitutionnelle. Ce débat appartient au peuple souverain et à ses représentants. Ce que je peux affirmer, en revanche, c'est que la question n'est pas d'abord celle du régime, mais celle de la discipline institutionnelle. Le secteur de l'énergie a des implications multisectorielles. Il touche aux Finances, aux Mines, aux Hydrocarbures, à l'Aménagement du territoire, à l'Environnement, aux Affaires

étrangères. Sans coordination, chaque ministère avance en solitaire et le résultat s'évapore. La réponse que nous apportons est double : d'un côté, une gouvernance interministérielle formalisée autour du Compact Énergétique, sous l'autorité de Madame la Première Ministre ; de l'autre, un arbitrage présidentiel clair sur les grands dossiers stratégiques, conformément au rôle constitutionnel du Chef de l'État. Ce que je constate, c'est que lorsque cette chaîne fonctionne, les dossiers avancent. Katende en est l'illustration. Ce n'est donc pas la force et le type de régime qui est en jeu, mais la constance de la volonté politique. Et cette constance, nous l'avons.

Inga III marque le pas. L'article 213 de la Constitution réserve au Chef de l'État la négociation des traités. Êtes-vous en cohérence avec le Président de la République ? Une cohérence absolue. Et je pèse mes mots. Inga III n'est pas un projet ministériel. C'est un projet présidentiel, dans lequel

(suite en page 3).

Sur Kakobola ou sur tout autre projet, «la transparence n'est pas négociable»

(suite de la page 2).

le ministère joue le rôle d'exécutant technique et de coordinateur. Le Président de la République a fait d'Inga un axe majeur de sa diplomatie économique, et je m'inscris totalement dans cette ligne. Les retombées de cette convergence sont tangibles. L'ADPI (l'Agence pour le Développement et la Promotion du Projet Grand Inga, ndlr), agence dédiée, a été consolidée. Un crédit de 250 millions de \$US de la Banque mondiale a été approuvé pour la phase 1 d'Inga III. Les négociations avec l'Afrique du Sud et la SADC (Southern African Development Community ou Communauté de Développement de l'Afrique Australe, ndlr) pour sécuriser les contrats d'achat d'énergie, condition sine qua non de la bancabilité, avancent à un rythme soutenu. Et, en parallèle, comme je l'ai indiqué, nous avons soumis au Gouvernement le projet complémentaire de Mpioka-Tombe (6.450 MW), dont la maturité est plus courte. Inga s'inscrit dans le temps long ; Mpioka-Tombe, dans le temps utile. Les deux se complètent stratégiquement, sans se concurrencer.

Le ministre des Finances porte un projet de centrale de 64 MW au Kasai via l'Eurobond. Le ministre des Mines développe, pour la MIBA, un projet avec Onyo-BT Sarl. Avez-vous été associé ?

La question est légitime, et je vais y répondre sans détour. Le principe est clair. Tout projet de production, de transport ou de distribution d'énergie électrique relève, sur le plan sectoriel, du ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité. Cela n'exclut pas, bien au contraire, que d'autres ministères, dans le cadre de leurs missions propres, portent des financements ou des partenariats. C'est même souhaitable. Ce qui compte, c'est que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la Politique nationale de l'Énergie, respectent les procédures d'octroi de concessions et se conforment aux exigences de l'ARE. Sur les projets que vous mentionnez, des concertations sont engagées avec mes collègues des Finances et des Mines, dans un esprit de complémentarité et de coordination gouvernementale. Chaque mégawatt supplémentaire est bon à prendre pour le pays à condition



Aimé Sakombi Molendo rêve d'un Congo qui mérite d'être à la hauteur de ce que la géographie lui a donné. DR.

qu'il s'insère dans une architecture cohérente. C'est précisément le sens de la Politique nationale de l'Énergie : mettre fin à la logique des projets isolés.

Qu'en est-il de Katende? Les Indiens sont-ils partis ?

Katende avance. Le chantier a été relancé sur la base d'un cadrage financier et technique plus rigoureux, précisément parce qu'il avait trop longtemps souffert d'un pilotage incertain. Sans entrer dans les détails contractuels qui relèvent des négociations en cours, je peux dire ceci : les paramètres techniques ont été révisés, le calendrier a été réaligné, et l'administration a été remise au service du projet, et non l'inverse. Sur la relation avec les partenaires historiques, les discussions se poursuivent dans un cadre professionnel. L'objectif n'est pas de rompre pour rompre, ni de continuer à tout prix. Il est de livrer Katende au bénéfice des populations du Kasai-Central. C'est cette boussole-là qui guide chacune de nos décisions.

« Nous espérons que la venue du ministre apportera des engagements concrets », a déclaré Stéphane Kamundala Masi-mango, de la société civile du Maniema. Les centrales de Lutshurukuru (Kalima) et Ambwe (Kailo) sont en panne. Qu'en

dites-vous ?

Je veux d'abord saluer la vigilance de la société civile du Maniema. Elle joue son rôle, et elle le joue bien. Ce cri de cœur, je le prends comme une exigence légitime, non comme une critique. La situation de Lutshurukuru et d'Ambwe est symptomatique d'une pathologie plus large, celle des infrastructures achevées mais inexploitées ou dégradées faute de maintenance. C'est exactement le type de dossiers auxquels nous nous attaquons en priorité, parce que réparer coûte toujours moins cher que reconstruire, et parce que le service rendu est immédiat. Une mission technique conjointe Snél-ANSER a été programmée pour évaluer l'état exact de ces deux centrales et proposer un plan de remise en service. Le Maniema ne sera pas la province oubliée de la République. Elle est stratégique par sa géographie, par son potentiel et par la résilience de sa population. Je m'y rendrai personnellement.

Qu'en est-il du Fonds Mwinda ? Sera-t-il un établissement public avec un directeur général et une administration ?

Le Fonds Mwinda, «lumière» en lingala, est un instrument financier dédié à l'accélération de l'accès à l'électricité. Il n'a pas vocation à dupliquer une administration existante. Sa légèreté est

un choix délibéré. Son architecture repose sur trois principes. D'abord, la mixité des ressources : contribution de l'État, quote-part sur certains revenus du secteur, contributions des partenaires techniques et financiers, et, à terme, produits obligataires dédiés. Ensuite, l'autonomie de gestion, sous supervision indépendante, pour éviter le double écueil de la politisation et de l'opacité. Enfin, la traçabilité intégrale. Chaque franc entré, chaque franc sorti, chaque projet financé sera public. Sur la forme juridique précise et la gouvernance opérationnelle, les textes sont en phase finale d'élaboration. Le Fonds Mwinda ne sera pas une administration de plus. Il sera un catalyseur discipliné, dont la seule performance sera mesurée en kilowatt-heures livrés et en foyers raccordés.

Vous avez identifié 65 projets photovoltaïques accompagnés par l'ANSER et 25 sites pour de nouvelles centrales hydroélectriques. N'y a-t-il pas risque d'éléphants blancs ?

Le risque existe. C'est précisément pour l'éviter que nous avons changé de méthode. Un éléphant blanc naît toujours de la même faute : un projet lancé sans étude de demande solide, sans modèle économique, sans plan de maintenance. Notre discipline actuelle repose sur trois

exigences. Aucun projet n'est retenu s'il ne dispose d'une étude de demande crédible et d'un modèle tarifaire soutenable. Chaque projet est adossé à un opérateur, public, privé ou communautaire, qui en assume l'exploitation et la maintenance. L'hydro et le solaire ne sont pas concurrents mais complémentaires. Le solaire décentralisé est la réponse rapide aux localités isolées, l'hydroélectricité est la réponse structurelle pour les pôles urbains, industriels et régionaux. Un pays de la dimension de la RDC n'a pas trop de projets. Il a trop de projets mal préparés. La différence est décisive.

Kakobola alimente les spéculations. On parle d'un PPP entre la Snél et une firme «Électricité du Congo & KwiluHydro» présentée comme brazzavilloise, et de 30 millions de \$US versés par Brazzaville pour 30 ans d'exploitation...

Je vais être direct. Vous avez raison de parler de spéculation. Le projet, comme je l'ai indiqué, a finalement été inauguré, après de longs retards, au service de Kikwit, Gungu et Idiofa. C'est une victoire pour ces populations. Sur les aspects contractuels, les principes sont simples. Tout partenariat sur une infrastructure publique doit être conforme à la législation congolaise

sur les PPP, transparent quant à l'identité et à la nationalité des actionnaires, équilibré dans le partage des risques et des revenus, et soumis à la régulation. J'ai demandé qu'un état des lieux exhaustif du montage juridique et financier de Kakobola soit produit et rendu public dans les prochaines semaines. Si des zones grises existent, je ne préjuge de rien, elles seront traitées. La transparence n'est pas négociable, ni pour Kakobola, ni pour aucun autre projet.

Où en est le projet d'importation de 2.000 MW depuis l'Angola, via l'accord de 1,5 milliard de \$US avec la firme américaine Hydro-Link LLC ?

Le dossier progresse. Les études techniques préliminaires, tracé de la ligne à haute tension, points d'injection, compatibilité avec le réseau Snél, capacité d'absorption dans le Katanga minier, sont dans une phase avancée. Sur le plan financier et contractuel, les négociations se poursuivent pour aboutir à un accord qui protège pleinement les intérêts de la RDC. Je veux être clair sur la logique : cette importation ne dilue pas notre souveraineté énergétique, elle la renforce à court et moyen terme. Le déficit du Katanga minier dépasse 2.000 MW. Le combler par une ligne

(suite en page 4).

Aimé Sakombi dit connaître «l'attente» des Congolais et mesure leur «lassitude»

(suite de la page 3).

d'importation stabilise la production de cobalt et de cuivre, nos ressources stratégiques pour la transition mondiale, pendant que nous montons en puissance sur Inga, Mpioka-Tombe et nos autres projets. Ce n'est pas un renoncement, c'est un pont.

La réhabilitation des groupes G23 à G26 d'Inga 2 semble un éternel recommencement. En 1982, l'État zaïrois avait déploré des défaillances dès le premier démarrage sur 4 des 8 turbines livrées par ACEC Charleroi, les Ateliers de constructions électriques de Charleroi en Belgique. Pourquoi ne pas exiger un dédommagement ou un remplacement ?

Vous mettez le doigt sur une plaie ancienne, et vous avez raison de le faire. La question du contentieux historique lié à la livraison initiale des turbines mérite un examen juridique sérieux, et nous l'avons engagé. Les délais de prescription, la succession des entités juridiques héritières d'ACEC, la nature contractuelle originelle sont autant de paramètres qui doivent être passés au crible avant toute démarche. Cela étant, je ne veux pas conditionner la remise en état d'Inga 2 à un contentieux dont l'issue est incertaine. La priorité opérationnelle est de rendre disponibles ces groupes. La priorité stratégique, en parallèle, est de tirer les leçons du passé dans nos futurs contrats avec des clauses de garantie renforcées, des pénalités effectives, des mécanismes d'arbitrage rapides. Les erreurs des années 1980 ne se reproduiront pas dans les contrats d'Inga III.

Kinshasa abritera l'unité de démarrage de la CORRÉAC, la Commission Régionale de Régulation de l'Électricité de l'Afrique Centrale. Mais la coopération énergétique régionale a coûté cher au Congo. Arriérés SINÉLAC, la Société Internationale des Pays des Grands Lacs, un organisme spécialisé de la CÉPGL créé en 1983, de plus de 100 millions de \$US pour un courant que l'État n'aurait pas pu utiliser en temps de guerre ; dossier Ruzizi III largement piloté depuis Kigali. Qu'en dites-vous ?



À Kikwit sur le site de Kakobola, avec le Président de la République et la Première ministre. DR.

L'accueil de la CORRÉAC à Kinshasa n'est pas un hasard : il traduit le poids objectif de la RDC dans l'équation énergétique de l'Afrique centrale. Nous en sommes le cœur hydraulique. Sur le contentieux SINÉLAC, le dossier a été rouvert. Il n'est pas question de payer sans vérification des services effectivement rendus, particulièrement pour les périodes durant lesquelles l'État congolais n'a pas eu accès à l'énergie facturée. Un audit contradictoire est en cours. Le principe est simple : la RDC honore ses engagements, mais elle ne paie pas ce qu'elle n'a pas reçu. Sur Ruzizi III et IV, je conteste catégoriquement l'idée d'une RDC « acteur passif ». Nous avons repris l'initiative, sécurisé les financements et les marchés, malgré un contexte sécuritaire à l'Est qui éprouve nos populations et interpelle notre conscience. La RDC est chez elle dans les Grands Lacs. Elle y défend ses intérêts avec fermeté, mais dans l'esprit de la coopération régionale, parce que l'énergie est aussi un instrument de paix.

À Makutano, vous avez déploré l'exécution ratée mais surfacturée de la Centrale Solaire de Tshipuka, en périphérie de Mbuji-Mayi. Envisagez-vous des poursuites ?
Ma position est claire. Lorsque des fonds publics ont été mobilisés pour un ouvrage qui ne délivre pas le service attendu, la République a le devoir de faire toute la lumière. J'ai saisi les corps de contrôle compétents pour un audit technique et financier de

la Centrale de Tshipuka. Les résultats de cet audit détermineront la suite, mise en demeure, exécution des garanties contractuelles, remboursement, ou, si les faits le justifient, transmission à la justice. Je ne veux ni acharnement, ni impunité. Je veux la vérité et la restitution du service dû à la population de Mbuji-Mayi.

Vous avez aussi élaboré la PNSPE, la Politique Nationale du Service Public de l'Eau, avec un budget de mise en œuvre évalué à 9,49 milliards de \$US sur dix ans. Comment évolue le projet ?
La PNSPE, validée par le Gouvernement, est notre boussole. Sur les 9,49 milliards de \$US, une part significative est déjà en cours de mobilisation à travers des partenariats, Banque mondiale via le projet AGREE (Accès, Gouvernance et Réforme des secteurs de l'Électricité et de l'Eau, ndlr), BAD, coopérations bilatérales. Le démarrage dans un avenir proche des activités de l'Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau, ARSPE, est le déclencheur institutionnel qui rendra le secteur bancable. Concrètement, l'année écoulée a permis le lancement du programme d'urgence Régideso pour Kinshasa, 330.000 m³/jour supplémentaires grâce aux modules 2 et 3 de l'usine à l'ozone, les procédures d'attribution des contrats pour Kananga et Tshikapa, et l'installation progressive des Régies provinciales de l'eau. Neuf milliards et demi de \$US sur dix ans, c'est ambitieux mais pas irréaliste, à condition que

la régulation soit crédible. Et elle le sera.

Teddy Muba Lwamba, l'actuel Directeur général de la Snél dont vous avez repris la main au ministère des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, avait dénoncé les dérives des Charges communes. Des sources Régideso évoquent l'inscription induite d'entreprises privées, d'écoles privées et de personnalités politiques, jusqu'à 60 % du volume d'eau produit consommé par ces Charges. Partagez-vous ce point de vue ? Si oui, comment y remédier ?

Cette question est au cœur de la viabilité de nos opérateurs publics. Aucune entreprise, aussi bien gérée soit-elle, ne peut survivre lorsque 60% de sa production est absorbée par un mécanisme opaque et détourné de sa finalité. Nous avons engagé un chantier de vérité en trois temps. Premièrement, un audit intégral des bénéficiaires effectifs des Charges communes, à la Régideso comme à la Snél. Deuxièmement, une remise à plat du périmètre, les charges communes ayant vocation à couvrir les institutions de la République et les services publics essentiels, pas les entreprises privées ni les résidences personnelles de responsables politiques. Troisièmement, l'apurement progressif des arriérés de l'État vis-à-vis de ses opérateurs, comme nous l'avons initié avec la Snél dans le cadre du plan d'urgence de 91,89 millions de \$US pour Kinshasa. C'est un dossier sensible. Il touche à des habitudes

anciennes. Mais sans cette clarification, il n'y aura ni Régideso viable, ni Snél solide.

Qu'est-ce qui plombe la libéralisation effective du secteur de l'eau, et comment y remédier ?

Trois obstacles principaux. D'abord, l'absence, jusqu'à récemment, d'un régulateur indépendant, ce qui sera corrigé par l'ARSPE. Ensuite, l'incomplétude du dispositif réglementaire qui sera régulé par les décrets d'application de la loi sur l'eau et les normes techniques qui sont en cours de finalisation. Enfin, une culture historique de gestion administrée qui rend certains acteurs, publics comme privés, prudents devant l'inconnu de la régulation. La libéralisation effective ne signifie pas la privatisation du bien public. Elle signifie l'ouverture régulée à des opérateurs diversifiés, publics, privés, mixtes, communautaires, sous l'arbitrage d'un régulateur crédible. Une fois l'ARSPE opérationnelle, une fois les décrets pris, une fois les Régies provinciales installées, le secteur deviendra ce qu'il aurait dû être depuis longtemps, un secteur d'investissement à forte utilité publique.

On apprend que vous voulez doter la Régideso de Mbuji-Mayi d'une micro-centrale pour son autonomie énergétique.

C'est exact. La ville de Mbuji-Mayi illustre à elle seule le cercle vicieux que nous voulons briser : sans électricité stable, la Régideso ne peut pomper ni traiter l'eau ; sans eau, la ville étouffe. Notre réponse

est pragmatique : doter la Régideso d'une capacité de production dédiée, dimensionnée pour ses installations, afin de garantir la continuité du service quel que soit l'état du réseau général. Les études techniques sont en cours pour arrêter le mix optimal, hydraulique et/ou solaire, selon la meilleure configuration coûts-délais-résilience. Le principe, en revanche, est acquis. Mbuji-Mayi mérite, comme toute grande ville congolaise, un service d'eau digne de son statut.

Un message particulier pour les 120 millions de Congolais et les investisseurs étrangers qui espèrent en vous l'électricité et l'eau courante ?

À mes compatriotes, je veux dire ceci, avec l'humilité que commande le sujet. Je connais votre attente, je mesure votre lassitude, et je respecte votre exigence. Vous n'avez pas à croire à des promesses ; vous avez à observer des résultats. Nous nous inscrivons dans cette logique-là. La lumière qui s'allume dans un village électrifié, l'eau qui coule à nouveau dans un quartier de Kinshasa, un hôpital dont le générateur ne prend plus la relève parce que le réseau tient, voilà nos indicateurs. Ils sont concrets, vérifiables, opposables. Aux investisseurs congolais comme étrangers, je veux adresser un message de sérieux. La République Démocratique du Congo dispose du plus grand potentiel hydroélectrique d'Afrique et de la moitié des réserves d'eau douce du continent. Cette richesse ne se contractualise. Nous mettons en place la régulation, les procédures, les garanties et les cadres qui font d'un projet un actif bancable. Venez, mais venez sérieusement. La RDC ne recherche pas des aventuriers. Elle recherche des partenaires de long terme. Enfin, à ceux qui doutent, c'est leur droit, je réponds que l'histoire ne jugera pas cette équipe au bruit de ses annonces, mais à la solidité de ses fondations. C'est à ce travail-là, ingrat, patient, exigeant, que je consacre chaque jour de ce mandat. Parce que la République Démocratique du Congo mérite, enfin, d'être à la hauteur de ce que la géographie lui a donné, une grande puissance hydraulique et énergétique, au service de son peuple, et du progrès de toute l'Afrique.

POLD L. MAWEJA ■

Prenez-le dans les librairies du monde

Trouvez votre exemplaire à la fnac.com, amazon.com ou dans les librairies de Kinshasa

Quand un acteur politique majeur
de l'intérieur dévoile les arcanes du pouvoir congolais

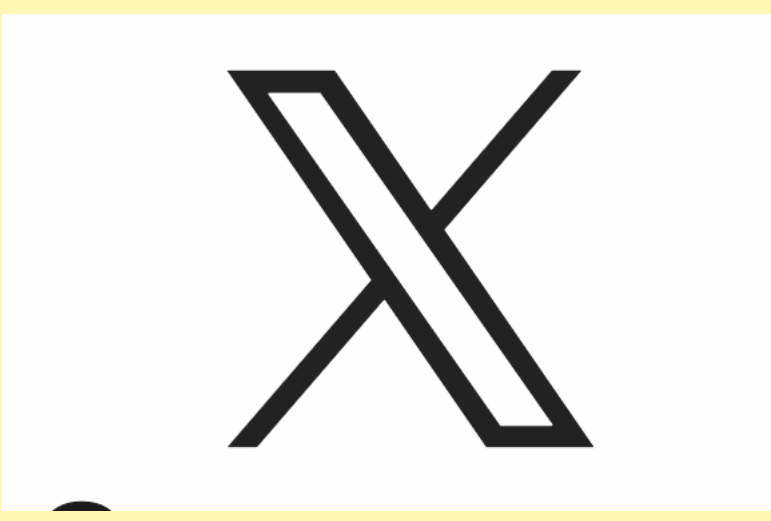


Parution le 22 janvier 2026. Format 140x210 mm, 448 pages, 20€ TTC contact presse : Anne Testuz anne@atestuz.com tél : 0664190065
Éd. © Le Cherche-Midi, 92 avenue de France, 75013, Paris serviceclients@lisez.com Composition : Facompo Dépôt légal : Janvier 2026 ISBN 978-2-7491-8537-8

Quand le système de communication s'enfonce dans une crise jamais connue à ce jour dans le pays

Vérité toute crue, connue de tous, banalisée par tous : aujourd'hui au Congo, il n'existe pas un texte qui soit lu sur une radio ou sur une télé, publié dans un journal version papier, diffusé ou repris sur un site en ligne sans qu'il n'ait préalablement été payé par «un client».

S'il est payé par «un client», c'est signe qu'il y a un but recherché par «le client». Le but est certainement d'informer le public congolais et étranger d'un événement quelconque mais le texte peut aussi poursuivre un but martial. Tel chercher à nuire un concurrent ou à faire mal à un adversaire politique. Mais le journaliste dont le devoir premier consiste à préalablement vérifier, mieux, à contre-vérifier l'information qu'il a sous les yeux, ce qui commence par se documenter sur la source, le média qui transmet ou l'individu qui fait la déclaration (Qui a dit Quoi, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi ? Les QQQQCCP, les sept questions élémentaires d'Harold Laswell qui fondent une information) s'astreint à ce devoir en se passant d'une rigueur morale ou professionnelle. Il publie «l'information», empoche les billets de banque et l'affaire s'arrête là. Mais si une personne s'est sentie visée par cette «information» diffusée et qu'elle se présente au média voire couramment à un média qui n'aurait pas diffusé l'information querellée, pour faire valoir un démenti ou un recadrage, pratique déontologiquement, professionnellement, légalement, condamnable, il lui faut à son tour mettre la main à la poche. Le droit de réponse - une disposition planétaire légale qui per-



Facebook, X, TikTok, sont les géants du Web qui dominent le flux d'information mondial, mais font l'objet de restrictions croissantes de la part de nombreux États. Entre impératifs de sécurité nationale, lutte contre la désinformation et la protection des mineurs, la régulation de ces plateformes est un enjeu politique majeur à l'échelle internationale DR.

met à quiconque est nommé ou est désigné dans un média de faire publier gratuitement sa propre version des faits par l'envoi au responsable de la publication d'un texte cadré sans avoir à prouver un préjudice ou une erreur - n'a nullement lieu au Congo. Le fait pour un journaliste de réclamer un paiement pour diffuser une information non commerciale viole gravement l'éthique du métier. En déontologie, cela s'apparente à de la corruption ou à du chantage vénal. Toutes les chartes professionnelles interdisent formellement de monnayer une publication ou une rétention de nouvelle. Plutôt que d'informer le public en toute neutralité, le journaliste choisit de vendre son pouvoir d'influence. Accepter ou exiger de l'argent pour traiter un sujet trahit la mission fon-

damentale du journaliste. Il y a là corruption et vénalité. Utiliser sa position pour soutirer de l'argent détruit la confiance du public envers les médias. OÙ EST LA VIE DEMAIN? Quel rôle des instances d'autorégulation ? Existentes au Congo? Ne devraient-elles pas condamner fermement ces pratiques qualifiées pénalement sous d'autres noms d'extorsion ou de chantage et impliquer des poursuites judiciaires? Certes, l'avènement des réseaux sociaux, des médias en ligne et de l'information en continu qui fournissent l'actualité 24:00' sur 24, à la télévision, à la radio, sur le web, etc., se caractérisant par des flashes répétés - les Breaking News de CNN -, des directs permanents et des analyses en temps réel, a transformé le

paysage médiatique mondial en imposant le paradigme de l'immédiateté. Cette mutation profonde a forcé les médias traditionnels à réinventer leurs modèles économiques, leurs formats éditoriaux et leur rapport au public. Cette mutation qui marque tant le Congo a-t-elle été repensée, fait-elle débat au Congo ? N'est-ce pas là l'origine de cette crise du système de communication congolais qui s'enfonce à un niveau jamais atteint à ce jour allant jusqu'à transformer la scène politique à une scène de théâtre, qui fait dégouter à la population la pratique politique ? Jamais l'insulte, l'insulte, les accusations, les dénonciations non étayées, les diffamations n'avaient atteint un tel niveau d'agressivité, une telle escalade de diffamation ou de polarisation du débat public au point de conduire la popu-

lation à une perte de confiance envers les institutions traditionnelles. Et quand cette escalade verbale se déroule dans un contexte que connaît le Congo avec la présence dans le pays des forces armées étrangères d'occupation, ne faut-il pas y voir une stratégie de campagne ennemie? Face à des tels dégâts, doit-on toujours continuer à se vanter du niveau de sa démocratie et de la liberté de parole dont tirent profit les Citoyens ? Lorsque les mécanismes d'autorégulation d'une profession - qui certes sont dépourvus de réels pouvoirs de sanction légale ou de contrainte physique - échouent à faire respecter leurs règles déontologiques, ne faut-il pas faire intervenir le système judiciaire pour restaurer l'ordre public et protéger les tiers, à savoir, les Citoyens ? Mais cette responsabilité n'incombe-t-

elle pas avant tout à l'État, c'est-à-dire, au Gouvernement, au Parlement, aux institutions publiques, à la société civile qui devraient sonner l'alarme en l'espèce ? Pense-t-on que ce phénomène avec ses millions de profils éparpillés dans le monde, cette prolifération massive et globale de créateurs de contenu sur les réseaux sociaux - des Congolais basés dans tel pays, logeant leurs sites dans d'autres pays et qui sont suivis par les Congolais - pourrait-il disparaître demain comme par magie sans une étude scientifique menée aujourd'hui pour en déceler les causes et leur trouver des solutions au moment où sur les médias, les journalistes eux-mêmes vantent tant les millions de \$ qu'ils ont amassés auprès de leurs mentors ? Ne faut-il pas finalement réinventer la vie? KKMTRY ■

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER
international

SINCE 1989

À Bruxelles, Tony Kanku Shiku écoute

Il est comme le nouveau Premier ministre du Royaume Uni Andy Burnham. Discret ! Tony Kanku Shiku, TKS pour ses intimes, est pourtant un acteur politique de tout premier plan, le chef de la troisième force parlementaire du pays, la Plateforme Électorale et Politique des Alliés Attachés au Peuple, PÉP-AAAP, dont il exerce sans faille le leadership au titre de Haut Représentant de l'Autorité Morale, le Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La PÉP-AAAP compte 37 députés au sein de l'actuelle Assemblée Nationale. On peut citer des personnalités clés, d'anciens ministres incarnant d'importants et stratégiques espaces politiques et démographiques du pays, Lambert Mende Omalanga, Tryphon Kin-kiey Mulumba, Jean-Marie Kalumba Yuma, un ancien Gouverneur de la Banque Centrale Jean-Claude Masangu Mulongo, Steve Mbikayi Mabusuku, deux puissants hommes d'affaires originaires du Nord et Sud Kivu, Singoma Mwanza Hamisi et Olive Mudekerezza Namegabe, deux Sénatrices Nefertiti Ngudianza Bayokisa Kisula et Isabelle Kabamba wa Umba. Dans le Gouvernement Judith Suminwa Tuluka, TKS dispose d'une Vice-Primature de l'Économie nationale et d'importants portefeuilles, Mines, Environnement, Développement durable et Nouvelle Économie du Climat, Portefeuille de l'État, diri-



TKS - Tony Kanku Shiku - le Chef de la troisième force politique et parlementaire du Congo, la PÉP-AAAP. DR.

gés respectivement par Daniel Mukoko Samba, Louis Watum Kabamba, Marie Nyange Ndambo, Julie Shiku. De là le poids de cet homme politique majeur sur la scène politique nationale à un moment de bascule avec le Dialogue annoncé par le Chef de l'État.

LA LIGNE TRACÉE DE LA PÉP-AAAP.

En séjour à Bruxelles, la capitale de l'ex-puissance coloniale pour laquelle, le Congo, selon un ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt, «offre à la Belgique une lucarne sur le monde» qui permet au monde d'observer le Congo, TKS a créé un cadre et multiplié les rencontres avec des personnalités politiques et autres pour les écouter et

les comprendre. Consultations avant l'heure ? La bataille ne se prépare nullement la veille. Si toutes les opportunités peuvent être mises sur la table, les lignes rouges doivent être pensées, échangées, partagées, tracées. Elles venaient de tous les horizons. Dans le hall de l'un des bâtiments bruxellois d'exception, chacun attendait calmement son tour sur le modèle de ce qui se passe dans l'autre immeuble du boulevard du 30-Juin. Le protocole qui appelait et accompagnait était aux aguets. Ce jour-là, dans l'après-midi de samedi 18 juillet à Kinshasa, avant qu'il ne se rende à l'Aéroport International de N'Djili pour son vol SN sur Zaventem, TKS avait

réuni ses têtes couronnées de la PÉP-AAAP - présidents de partis politiques et de regroupements, députés nationaux et sénateurs, ministres - dans la plus prestigieuse salle du Fleuve Congo Hotel, au lendemain de l'annonce publique du Dialogue faite le 17 juillet par le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo lui-même à une délégation d'évêques des Églises Catholique, du Christ au Congo, de Réveil du Congo, de la Communauté musulmane du Congo. Au sortir de la rencontre du Fleuve Congo Hotel, une déclaration politique avait été lue devant les médias, donnant la ligne de la PÉP-AAAP, qui saluait «l'engagement du Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshi-

sekedi Tshilombo, à formaliser prochainement un dialogue national inclusif, dans le strict respect des institutions établies par le peuple congolais». Puis, «le dialogue est, comme l'a toujours affirmé le chef de l'État, le point d'aboutissement idéal de la crise que traverse le pays». Pour la PÉP-AAAP, «ce dialogue doit permettre de consolider la réconciliation nationale, l'unité nationale et la cohésion nationale, considérées comme les principaux instruments pour mettre fin à l'agression rwandaise». La déclaration condamnait la persistance de tueries de civils congolais perpétrées par les troupes rwandaises, qui continuaient d'occuper certaines zones de l'est du

Congo, ainsi que par leurs supplétifs de l'AFC-M23 et les terroristes de l'ADF/MTN. Des «actions (qui) s'inscrivent en violation des résolutions 2773 et 2808 du Conseil de sécurité des Nations unies, malgré les accords de Washington». Pour la PÉP-AAAP, «le dialogue national ne sera véritablement pertinent que s'il débouche, en définitive, sur la mise en place d'un front uni des Congolais contre l'agression rwandaise et le terrorisme de l'ADF». D'aucuns critiquent la Belgique, la qualifiant de «minuscule État», elle n'en reste pas moins, pour le Congo, «la vitrine par laquelle le monde regarde le Congo», selon l'expression de Yves Leterme, l'homme qui fut Premier ministre de la Belgique à plusieurs

reprises entre 2008 et 2011, et selon un autre Premier ministre belge Guy Verhofstadt, «le Congo offre à notre pays (la Belgique, ndlr) une lucarne sur le monde que nous ne pouvons pas ignorer et refuser». Pour le Congo, la Belgique est un levier d'influence globale. On doit lui reconnaître son rôle historique, diplomatique et celui de hub médiatique, la plaque tournante pour l'analyse politique, les médias et les décisions européennes concernant le Congo. Qui ignore que les événements du Congo sont analysés et relayés en Europe et dans le monde depuis des canaux belges. Le jour où il regagnera le Congo, TKS atterrira avec une belle moisson entre les mains.

ALUNGA MBUWA ■

Dialogue, à quel prix?

Le problème du Dialogue annoncé le 17 juillet par le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à une délégation d'évêques des Églises Catholique, du Christ au Congo, de Réveil du Congo, de la Communauté musulmane du Congo, ce n'est pas des dirigeants des Églises congolaises qui vantent publiquement, solennellement, incroyablement Paul Kagame devant des médias quand Paul Kagame, le président du Rwanda, détruit publiquement, solennellement, incroyablement le Congo, et qu'il annonce un projet d'annexion définitive des territoires congolais à son pays, qu'il dit et répète sans cesse désormais lui appartenir, quand Paul Kagame détruit les évêques de son pays, le Rwanda, leur cloue le bec, éventre ses opposants sans que cela n'émeuve personne sur terre.

Le problème du Dialogue annoncé ce n'est pas sa tenue ou sa non-tenue - en démocratie, le dialogue est permanent et, face à une crise, le dialogue rapproche et soude les hommes, assure l'unité - mais l'unité ne fait nullement reculer l'agression. Qui ne penserait à l'Ukraine si unie politiquement, patriotiquement autour de son président Volodymyr Zelensky ou à l'Iran si rangé derrière le Chef Suprême, les Pasdaran, les Gardiens de



À la Cité de l'Union africaine, à Kinshasa, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a accordé une audience à une délégation de représentants des confessions religieuses congolaises et a fait annoncer à l'issue de cette audience de près de deux heures par le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu l'organisation d'«un dialogue national inclusif». DR.

la Révolution mais ces deux pays et leurs régimes auraient-ils pu sortir la tête de l'eau comme c'est le cas présentement - le premier face à la puissante armée russe, le deuxième face à l'armada américano-israélienne - s'ils n'avaient pas disposé et déployé avec détermination une puissance de feu qui fait réfléchir et fait reculer l'adversaire ?

LE RETRAIT DE NANGAA.

Qui n'a pas vu ce western spaghetti emblématique franco-italien-espagnol «le Soleil rouge» sorti en France le 15 septembre 1971 qui fait réfléchir avec Charles Bronson, Alain Delon, Ursula Andress, Toshirō Mifune, Germaine Lefebvre Capucine, Guido Lollobrigida, qui montre que face à l'ennemi commun - une bande de hors-la-loi - qui, en 1870, en Arizona, quand l'ambassadeur du Japon Sakagushi, accompagné de deux samourais, Kuroda et

Namuro, se rend, en train à Washington, à bord d'un wagon privé pour prendre ses fonctions, ces hors-la-loi attaquent le train, s'emparent d'une cargaison d'or et d'un sabre de grande valeur que l'ambassadeur souhaitait offrir au président des États-Unis et que le samouraï est chargé par son ambassadeur de retrouver le sabre sous sept jours, faute de quoi il devra se faire hara-kiri - le suicide par éviscération -, le camp doit resserrer les rangs mais pour gagner, il doit sortir l'artillerie lourde pour se faire craindre et se faire respecter. Mais les armes seules ne suffisent pas. Le camp doit compter sur des hommes engagés (le casting), la discipline, la conduite du projet, la gouvernance. Sans l'armada, sans les hommes, que faire devant un agresseur surarmé, déterminé, que l'extérieur appuie et appuie matériellement et diplomatiquement ?

Les discours récents et répétés de Paul Kagame n'éclairent-ils pas la pensée du régime rwandais d'aujourd'hui quand il déclare : « l'AFC-M23 n'est rien. Ils peuvent s'en aller, retourner chez eux. Mais les causes profondes de cette guerre seront réglées par la récupération de nos territoires cédés au Congo par les colons belges ». Ne faut-il pas y voir là les raisons de l'annonce du retrait de Nangaa du projet de dialogue ? Sans le casting (les hommes), sans les armes, le Congo peut-il échapper à la soudanisation-balkanisation ? Le pays n'est-il dans la situation d'une famille fusionnelle qui voit des hommes lourdement armés, des assassins froids et impitoyables pénétrer dans son salon, y prendre place, décidés d'y rester ? Quelles scènes le père, la mère, les enfants vont désormais voir ? L'accapement des stocks de vivres

gardés au congélateur, l'occupation des chambres des parents, des scènes obscènes de viol de la mère, des filles, etc. Si cette famille n'a rien vu venir, n'a aucune défense - les armes - ne va-t-elle pas assister à un carnage sauf à accepter de se laisser dépouiller de tout en abandonnant ses biens ? Quand des Églises vantent incroyablement Paul Kagame, cela rappelle février 2021 quand les mêmes Églises en visite à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, à l'est, ont loué des infrastructures érigées par l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo Mapon en appelant les hommes politiques de leurs provinces à suivre cet exemple. Mais quel exemple ? Avaient-ils oublié ou n'étaient-ils pas informés - ce qui est grave - que les millions de \$US mis dans l'érection de cette Université de Mapon - du nom de l'ancien Premier

ministre qui fut aussi ministre des Finances - provenaient de fonds détournés d'un projet à l'ouest tant vanté du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo ?

ON A LE TOURNIS.

À Kindu, on avait pu entendre des phrases glorieuses de la bouche des évêques. «M. Matata Ponyo mérite d'être hissé parmi les Congolais les plus respectables. Ce qu'il a fait de Kindu, c'est une partie de la République élevée. Si chaque Premier ministre congolais arrivait ce qu'il a fait, on aurait un exemple d'un village où il y aurait plusieurs foyers de feu et qui serait alors éclairé (...) Ce pays peut être développé quand il y a de la bonne volonté (...). Un exemple à recommander aux autres pour que le pays aille de l'avant (...) Il faut respecter M. Matata. Il faut avoir le courage de parler de bien de lui (...)». Qu'est-ce qui se

passé dans la tête de cette « élite » congolaise ?

Mardi 20 mai 2025, le verdict tombe. À la Cour constitutionnelle, Matata condamné à 10 ans de travaux forcés pour détournement de 240 millions de \$US de fonds publics. La justice ordonne la confiscation de tous ses biens. Au soir du prononcé, avec la complicité de cette « élite », le condamné s'évade, trouve refuge à l'étranger, prend place avec des opposants qui l'acceptent. Le 20 juillet 2026, le Congo voit au bas d'un communiqué de presse le nom de Matata. Intitulé «le C64 donne une chance au dialogue et attend des actes avant le 15 août 2026», on lit : «(...) Si le dialogue national inclusif n'est pas officiellement convoqué au plus tard le 15 août 2026, ou si les engagements annoncés demeurent sans traduction concrète, la Coalition en tirera toutes les conséquences politiques et appellera le peuple congolais (...) à reprendre les actions citoyennes». Comment suivre la vie politique du Congo ? Quels risques ? Quel crédit lui accorder ? Quelle légitimité ? C'est le tournis. Je poste un X (tweet @kkmtry) qui fait le buzz (en une journée, plus de quarante mille vues, merci mes Compatriotes, merci mes followers). «Un détournement de millions de \$US de fonds publics, condamné par la plus haute justice du pays, s'évade au soir du prononcé, trouve refuge à l'étranger, s'associe avec des opposants, signe une sommation adressée aux Institutions réclamant le dialogue, etc., Dieu aide mon pays ».

KKMTRY ■

Daniel Mukoko Samba rend visite au GUCE et se préoccupe d'accès aux services sociaux de base



En compagnie du ministre d'État de la Justice Guillaume Ngefa Atondoko, le Vice-premier ministre en charge de l'Économie nationale Daniel Mukoko Samba en visite au GUCE, reçu par la Directrice Générale a.i du GUCE, Mme Mabibi Kisolokele. DR.

Le Vice-Premier ministre en charge de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba a effectué mardi 28 juillet 2026 une visite de travail au Guichet Unique de Création d'Entreprise (GUCE) afin d'évaluer le fonctionnement de cette structure stratégique et de constater les progrès réalisés dans le processus de création et de formalisation des entreprises en République démocratique du Congo, a annoncé un communiqué de presse n°150/2026 daté du 28 juillet 2026 de la Cellule de Communication de la Vice-Primature de l'Économie Nationale.

Accompagné du Ministre d'État en charge de la Justice et Garde des Sceaux Guillaume Ngefa Atondoko, Daniel Mukoko Samba a parcouru les différentes installations du Guichet Unique. La délégation a notamment visité

les bureaux de la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD), où débute le processus d'enregistrement des entreprises, la banque chargée de l'encaissement des frais, le service de notariat, le service des folios, le bureau de vérification ainsi que le service informatique, entre autres. À l'issue de cette visite, le Vice-Premier Ministre s'est entretenu avec l'équipe dirigeante du GUCE. À cette occasion, la Directrice Générale a.i Kisolokele Mvete a présenté les principales avancées réalisées par l'établissement tout en plaidant pour un renforcement des capacités opérationnelles du Guichet.

Elle a notamment insisté sur la nécessité d'étendre les représentations du GUCE dans plusieurs provinces du pays et de moderniser davantage les outils informatiques afin de permettre aux entrepreneurs d'effectuer l'ensemble des démarches de création d'entreprise en ligne. La Direction Générale a également présenté au Vice-Premier Ministre le nouveau site Internet du GUCE, conçu dans le cadre de la modernisation des services. Cette plateforme numérique per-

met désormais aux requérants de bénéficier d'une proposition de la forme juridique la plus adaptée à leur projet, de suivre en temps réel l'évolution de leur dossier et de simplifier l'ensemble des procédures administratives liées à la création d'entreprise. La Directrice générale a.i a salué le partenariat développé avec le ministère de l'Économie nationale qui a permis la mise en place d'une plateforme dédiée à l'accompagnement du processus de formalisation des activités économiques, dans le cadre du vaste programme de formalisation de masse ayant abouti à la délivrance des attestations d'activité des entrepreneurs (E1). À cet effet, une application mobile est désormais disponible et permet aux entrepreneurs de se faire formaliser en moins de 48 heures.

Prenant la parole, le Vice-Premier Ministre Daniel Mukoko Samba a rappelé que le Guichet Unique de Création d'Entreprise est une institution clé dans la politique gouvernementale d'amélioration du climat des affaires.
« Le Guichet Unique de Création d'Entreprise
(suite en page 10).



Daniel Mukoko Samba a présidé une réunion d'accélération à l'accès à l'eau et à l'électricité



Sur instruction de Mme la Première ministre, Cheffe du Gouvernement, le VPM de l'Économie nationale Daniel Mukoko Samba a présidé la première réunion de coordination consacrée à l'élaboration d'un programme gouvernemental d'accélération de l'accès à l'eau potable et à l'électricité dans les territoires enclavés. DR

(suite de la page 9).

est la structure où naissent les entreprises et où elles amorcent leur développement. Notre économie demeure largement informelle, mais ce qui se passe dans le secteur informel ne devrait pas y rester. Notre objectif est de rapprocher les activités informelles de l'administration afin de favoriser leur formalisation. C'est un processus gagnant-gagnant : l'État y gagne en recettes fiscales, tandis que les entrepreneurs et leurs travailleurs bénéficient de la sécurité juridique, de l'accès au financement et des opportunités offertes par l'économie formelle », a déclaré le Vice-Premier Ministre.

Il a souligné que le ministère de l'Économie nationale poursuit ses efforts pour lever les obstacles qui freinent la formalisation des activités économiques, tandis que le GUCE joue un rôle déterminant en simplifiant les procédures administratives et en facilitant la création des entreprises. Daniel Mukoko Samba a annoncé que les premiers résultats du programme de formalisation des acteurs économiques seront prochainement rendus publics, afin de mettre en lumière les avancées enregistrées dans l'intégration progressive des opérateurs du secteur informel au tissu économique formel.

Dans un autre communiqué de presse n°151/2026 daté du même mardi 28 juillet, la Cellule de communication de la Vice-Primaire en charge de l'Économie nationale a annoncé que sur instruction de Mme la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement Judith

Suminwa Tuluka, le Vice-Premier Ministre Daniel Mukoko Samba a présidé ce même jour une réunion de déclenchement d'un processus au niveau gouvernemental d'accélération de l'accès à l'eau potable et à l'électricité.

Cette rencontre de prise de contact avec «les parties prenantes» a réuni autour de Daniel Mukoko Samba le Directeur général de l'Office national de l'hydraulique rurale (ONHR), le Directeur technique de la RÉGIDESO, l'Entreprise de distribution d'Eau, le Directeur général de l'ANSER et des responsables d'autres services publics concernés dont ceux de la Société Nationale d'Électricité (SNÉL) en présence du Vice-ministre en charge du Budget, Élysé Bokumwana Maposo. La réunion a permis d'élaborer une proposition gouvernementale destinée à accélérer l'accès à l'eau potable et à l'électricité dans les territoires les plus enclavés de la République démocratique du Congo. Cette première séance de travail avait pour objectif de définir une méthodologie en vue de l'élaboration d'un programme d'intervention rapide, concret et réaliste.

Le Vice-Premier ministre Daniel Mukoko Samba a invité les responsables des différentes structures publiques concernées à présenter l'état des lieux de leurs interventions, en particulier dans les provinces du Sankuru et de la Tshuapa qu'il venait de visiter lors d'une mission officielle. Le Directeur général de l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (ANSER) a indiqué que plusieurs projets d'électrification sont en cours depuis 2022 dans le territoire de Lomela, au Sankuru, ainsi que deux

autres projets à Katako-Kombe, déjà approuvés par le Gouvernement. Dans la province de la Tshuapa, deux projets sont également prévus dans les territoires de Bokungu et de Djolu. Selon lui, la principale contrainte demeure la mobilisation des ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre.

Évoquant également le projet hydroélectrique de Losambo, d'une capacité estimée à 1.000 MW, le Vice-Premier en charge de l'Économie nationale a demandé que l'ensemble des projets soit consolidé dans un tableau récapitulatif précisant leur état d'avancement, les besoins de financement ainsi que les études techniques déjà disponibles. S'agissant de l'accès à l'eau potable, les responsables du secteur ont relevé que le taux de desserte en milieu rural demeure particulièrement faible, notamment dans la province de la Tshuapa, où il est estimé à 3 %, contre 32 % dans le Sankuru. Ils ont également souligné la nécessité de renforcer les capacités de la RÉGIDESO, déjà présente dans le Sankuru, et de réhabiliter les infrastructures existantes dans la Tshuapa.

Clôturent les échanges, le Vice-Premier Ministre Daniel Mukoko Samba a indiqué que cette réunion a permis de disposer d'une base de travail solide. Il a instruit les différentes structures concernées de transmettre des données actualisées sur les projets, les besoins de financement et les priorités, afin de permettre au Gouvernement de formuler des solutions concrètes pour accélérer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Introuvable Kinshasa invivable

Tout est écrou. Tout est verrou. Tout est chaos. Tout est Enfer. L'incompétence de la ville mais pas elle seule

Une ville de Kinshasa qui compte plus de 6 millions de motocyclettes et leurs «Wewa», ces mototaximen qu'aucune autorité ne saurait réglementer. Environ 3 millions de véhicules automobiles pour la plupart dans un état déplorable ! Chiffres communiqués par le gouverneur de la ville de Kinshasa Daniel Bumba Lubaki lui-même qui glacent le sang. Sauf qu'ils datent d'un an... Qu'en est-il depuis de ces moyens de transport quelconques qui se déversent chaque jour dans le désordre absolu dans les rues de cette ville-capitale que jadis on appelait fièrement «Kin-la belle» désormais «Kin-l'Enfer» ? Existe-t-il une solution à ce bordel routier quotidien, à ces impossibles verrous, écrous qui étouffent toute vie ?

«Il n'est pas exagérer d'avancer une estimation de 4 à 5 millions de véhicules dont 86% ont plus de quinze ans de vie et dix millions de motos», confie au Soft International un expert de la Commission Nationale de Prévention Routière, CNPR. Et, ce, pour 1.006 kms de routes asphaltées dont 75% en total délabrement (infréquentables), sur une voirie d'un linéaire de 3.991 kms. En clair, la longueur totale du réseau routier ou des voies de circulation empruntables à Kinshasa serait de 1000 kms sur près de 4.000 kms...

L'ENFER ROUTIER. Mars 2024, le Directeur général de l'Office des Voiries et Drainage, OVD, Victor Tumba Tshikela, déclare que son service ne considèrerait que 700 kms de routes revêtues pour la capitale dont 200 jugés prioritaires



À Kin, l'incroyable nombre de véhicules et de motos qui prennent la route et l'absence de voies créent le chaos. DR.

repris dans un projet pluriannuel de financement du gouvernement. Il faut donc corriger : pour 4.000 kms de voies routières existantes (disons espaces routiers) à Kinshasa, l'OVD ne prendrait en charge que 200 kms ! 200 kms sur lesquels s'entassent chaque jour 4 à 5 millions de véhicules ! Tous les composants d'un cocktail explosif réunis pour rendre impossible de circulation une mégapole de 17,8 millions d'habitants. Aller à Kinshasa d'une commune à l'autre ou d'un coin à l'autre, c'est transformer les trajets non en épreuve de patience mais en Enfer. Un fait à retenir à Kinshasa : trop de véhicules individuels ou personnels, des camionnettes de transport de passagers dans un état déplorable, d'énormes véhicules de transport de fuel ou de matériaux de construction se disputent chaque minute dans un bordel

total un passage à Kinshasa pour être et survivre... La ville-capitale ne dispose d'aucun moyen de transport en commun. Le projet TransCo lancé en janvier 2013 avec grand bruit par « l'homme de la bonne gouvernance » - le premier ministre d'alors Augustin Matata Ponyon Mapon désormais farouche opposant - est l'ombre de lui-même (tout comme son autre projet Congo Airways introuvable...). Trop de véhicules tombés en panne, abandonnés pour la vie sur la voie de circulation et souvent au milieu de la voie. Il n'y a pas de structure de contrôle technique des véhicules qui donne le go head à ceux-ci. Ni aucune fourrière où des véhicules, des voitures, des motos, doivent être conduits et gardés par les services municipaux après avoir été saisis, stationnés en infraction ou un service de police pour ce faire. Com-

ment des véhicules en total état de délabrement exposés sur des sites à l'étranger peuvent avoir été acquis, dirigés vers Kinshasa et admis ? Ce n'est pas tout. Trop de routes abîmées. Pourquoi n'entretient-on pas les voies de circulation dans la ville-capitale ou n'en construit-on pas de nouvelles et laisse-t-on les automobilistes s'escarper jour et nuit sur des voies pitoyablement encombrées ? Certes, il y a le projet des Rocades Sud-Est et Sud-Ouest qu'érige le programme sino-congolais, mais quand ce projet verra-t-il le jour, et quel problème règlera-t-il, quand ces Rocades sont si éloignées du centre des affaires, là où les Kinois s'affrontent minute après minute et qui, pour exister, doivent traverser de bout et bout le boulevard du 30 juin, le cœur de la ville, ce qui est un défi permanent ? Trop de marchés de vente de tout déversés sur la

voie publique rendent impossible la mobilité. Trop de tas d'immondices, trop d'odeurs nauséabondes au point où les Kinois ne savent pas où tenir et comment son nez ! Où sont les services d'assainissement de la ville, ces infrastructures qui gèrent les eaux usées (domestiques et industrielles), les eaux pluviales et les déchets solides, préservent la santé publique, protègent l'environnement, préviennent les inondations ? Comment vivre dans la capitale congolaise ? Pourquoi ce qui est ailleurs, dans d'autres villes du pays - à Lubumbashi, Kolwezi, Goma, etc., et dans des villes africaines - ne l'est pas à Kinshasa ? L'absence de vision, l'incompétence avérée des autorités de la ville mais pas elles seules ! Comment peut-on logiquement comprendre que des tas de véhicules se déversent chaque jour

dans la capitale là où il n'existe aucune hypothèse de circulation automobile ? Quelle (s) autorité (s) laisse (nt) venir et entrer tant de véhicules, tant de motos dans la ville où on assiste désormais à un incroyable phénomène avec dans chaque parcelle trois ou quatre véhicules entassés s'ils ne sont pas garés et abandonnés sur la voie publique ? Comment qualifier ce phénomène ? Ne s'agit-il pas d'un cas d'irresponsabilité politique avéré ? Que font les services de police ? De quoi s'occupent nos procureurs ? Et les élus locaux ou nationaux ? Comment expliquer que la capitale se soit tant détériorée, soit devenue à ce point invivable sans que nul au niveau politique local ou national n'ait rien vu venir et n'ait rien pu faire ? Comment envisager une vie demain dans cette ville-capitale si celle-ci

(suite en page 12).

Et si on s'inspirait de ce qui se passe au Texas

(suite de la page 11).

est déjà invivable au-jour d'hui? Quelle image les Congo-lais d'aujourd'hui laisse-ront-ils à leurs enfants et à leurs arrière-enfants? Les dirigeants avaient-ils été à la hauteur de quelque chose ? Le trop minable et mé-diatisé programme «Kin Ezo Bonga» de Daniel Bumba Lubaki qui vou-lait certainement faire effacer «Kin propre» de son prédécesseur Gentiny Ngobila Mbaka n'avait-il eu d'effets que sur les finances publiques? Au moins, sous «Kin propre», la ville avait été sortie de la liste de 25 villes les plus sales du monde, se rappelle un membre du cabinet du ministre des Finances. Le ministre Doudou Roussel Fwamba Li-kunde Li-Botayi s'en est ouvertement exprimé allant jusqu'à suggérer, afin qu'aucun Congolais n'en ignore rien, que l'Hôtel de ville n'avait jamais sorti un seul centime pour la réhabili-tation d'un seul mètre de circulation de la capitale. Des dépenses toujours au galop pour des résul-tats inexistantes au point que l'argentier national a pensé pouvoir gérer lui-même certains chan-tiers.

DES PROJETS SANS DÉBUT QUEL-CONQUE. Hier « Kin-la-Belle » sous Mobutu - Kinshasa est désormais une ville qui ne saurait être visitée par aucun touriste. Le Président de la Répu-blique, dans son dernier discours sur l'état de la Nation, avait parlé d'une ville dans l'état cra-paudière. Peut-on dire mieux? Oublie-t-on ce que la Constitution, en son art. 53 écrit ? « Toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement inté-gral. Elle a le devoir de le défendre. L'État veille à la protection de l'envi-ronnement et à la santé des populations ». Selon l'Organisation mondiale de la Santé, OMS, Kinshasa aurait pu être placée sous état d'urgence ou de siège. Avec un volume de 2.5 des Particules Matter, l'unité des mesures de dangereuses matières microscopiques solides ou liquides en suspen-sion dans l'air, la capitale a une mauvaise qualité de l'air qui contient des particules très fines nuis-ibles à la santé humaine, lesquelles investissent



États-Unis, Texas, Houston-Katy. La circulation automobile par ponts aériens surélevés qui désengorge. DR.

les voies respiratoires et causent de sérieux dégâts cardiovasculaires. Depuis octobre 2025, l'OMS a mis la ville à l'index. Début 2026, cette fois, c'est la firme spécialisée suisse QAir qui s'inquié-tait que l'indice de quali-té de l'air ait atteint 201, un niveau qualifié de très malsain selon les normes internationales. Et, selon l'OMS, les très fines par-ticules qui flottent dans l'air ambiant résultent des activités humaines, essentiellement la circu-lation routière mais aussi les industries manufactu-rières, etc. Selon une étude scien-tifique publiée en 2023, 7.800 tonnes de déchets solides municipaux sont produites chaque jour à Kinshasa. Plus de deux ans après, la barre sym-bolique de 10.000 tonnes de déchets/jour pour-raient avoir été large-ment dépassée. Pis, le principal site de traitement et enfouis-sement dans la ban-lieue est, commune de la N'sele, à plus de 40 kms du centre-ville, fait l'objet d'une guerre de propriété entre l'Hôtel de ville et une influente dame. Certes, le ministère national l'Environne-ment, du Développement durable et de la Nouvelle économie du climat a revu la politique natio-nale d'assainissement en intégrant la lutte contre le réchauffement clima-tique, les mécanismes spécifiques visant à réduire toutes les formes de pollution, notamment

celle de l'air. Mais, à ce jour, aucune mise en application. Problème ? L'absence de coordination entre diffé-rents ministères impli-qués dans la probléma-tique de la pollution. Sont intéressés le minis-tère des Transports, Voies de communication et Désenclavement, ceux de l'Intérieur, du Com-merce, de la Santé. Grâce à la coopération française, en août 2015, la ville fut dotée d'un Plan Particulier d'Amé-nagement (PPA) dans sa partie nord ainsi que d'un Schéma d'Orien-tation Stratégique de l'Agglomération Kinois (SOSAK) qui furent ren-dus publics. Mais depuis, pas un début de com-mencement. Le Programme des Nations unies pour le développement, PNUD, qui avait déjà prévenu dans une étude en 2013 que Kinshasa sera im-praticable à l'horizon 2025, offre à présent à la capitale d'utiliser ses centaines de tonnes des déchets en inputs pour l'énergie électrique qui fait tant défaut à la capi-tale. D'après le rapport du PNUD intitulé « Quelle seconde vie donner aux excréments humains », il est possible de créer de l'électricité à partir de fosses septiques grâce à un procédé appelé méthanisation. Les bac-téries décomposent les matières fécales et pro-duisent du biogaz (com-posé principalement de méthane). Ce gaz est en-suite brûlé dans un mo-

teur à cogénération pour alimenter une génératrice électrique. Les vieilles communes de Barumbu, Lingwala, Kinshasa ou encore le quartier coupe-gorge de Kingabwa qui ont la particularité de compter en chapelets des parcelles surpeuplées avec des fosses septiques hors usage peuvent don en tirer profit. Le Président de la Répu-blique Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo en a visiblement pris la mesure après sa dernière visite du site du marché central appelé Zando. Une grande enclave de porcherie dominée par des Ruwenzori d'immon-dices... Il a en direct déchargé Bumba Lubaki de certaines responsa-bilités liées à l'assai-nissement après avoir sermonné publiquement un homme poussé dans le tréfonds d'opinion favorable. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a confié la charge à une task-force des FARDC, les Forces Armées Con-golaises, chapeautée par un galonné qui a déjà fait ses preuves avec le Service National. Une décision ovationnée par une large frange de l'opinion dans la capi-tale, à lire les réactions sur les réseaux sociaux. Tous les regards sont désormais tournés vers le lieutenant-général Jules Kasongo Kabwik. Le cas de Kinshasa est tel qu'il émeut à l'étranger. Chercheurs à l'Université libre de Bruxelles, Eléo-nore Wolff et Virginie Delbart citent Kinshasa parmi les mégapoles

africaines qui gros-sissent chaque année sans savoir comment accueillir leurs nouveaux habitants. «Kinshasa est la plus folle», avisent-ils. La capitale congolaise, troisième ville d'Afrique en démographie, est une cité-État à l'administra-tion fantôme, sur laquelle nul n'a de véritable emprise. Même Google Maps est déboussolé. Les chercheurs disent avoir recours à des images satellitaires pour esquis-ser les grandes lignes de la morphologie de ce monstre. Quelles solutions à ces grands axes qui relient les communes, les com-merces, les habitudes quotidiennes, et où se concentrent des mouve-ments ? Pourquoi les hommes politiques congolais qui aiment tant l'étranger ne reviennent-ils pas au pays avec des solutions que d'autres pays dans le monde ont trouvées et ont su appliquer chez eux ? Tel le cas du Texas, cet État du sud des États-Unis qui a, entre les villes de Houston et celle de Katy, dans la grande banlieue de Houston, des merveilles d'ingénierie. Dans cet État à la fron-tière du Mexique - qui n'est qu'un exemple parmi d'autres -, des dé-placements se déroulent sans escale ou sans frei-nage, l'automobile passe plus de temps en l'air et ne glisse que sur des ponts et des routes suré-lévées, qui rappellent nos «sauts-de-mouton». Les autoroutes - les

«highways» - sont dotées d'immenses échangeurs à plusieurs niveaux, qui sont des espaces de circulation interdits aux piétons et aux cyclo-moteurs, disposent de plusieurs voies, rapides (express), moins rapides. Au conducteur de choisir la voie qu'il veut emprun-ter selon qu'il est pressé ou non. Et d'en payer le prix... Dès lors que l'immense boulevard Lumumba qui traverse quatre com-munes de la ville est, comme la route de Mata-di, l'un des axes névral-giques et les plus encom-brés de Kinshasa, où les conducteurs s'étouffent comme nulle part avec son flux constant de véhi-cules, de camionnettes, de motos, de «long vehi-cles» qui est néanmoins un maillon important du réseau de circulation, qui tient la ville en vie économiquement, une ligne de vie qui alimente constamment l'économie et l'existence de la ville, qu'attend le gouverne-ment dont c'est le rôle clé pour jeter un pont le long du fleuve, entre la pre-mière gare à la Gombe et l'aéroport international de N'djili? Quel investisseur et dans quel pays ne serait-il pas tenté par un tel projet en faisant récupérer ses fonds par le système de péage et quel Kinois hésiterait une seconde à mettre 5 \$US pour tra-verser la ville par une voie express ? Tout n'est-il pas compé-tence et intelligence ?

D. DADEI ■
POLD L. MAWEJA ■

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great », maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benyamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assène-t-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclarer la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Ce à quoi sert le massage

À quoi sert le massage? Principalement à optimiser le bien-être physique et mental en agissant sur les muscles, le système nerveux et la circulation.

La massothérapie s'est largement démocratisée pour s'intégrer pleinement dans nos routines quotidiennes de confort, de bien-être et de santé. Loin d'être un simple effet de mode, le massage procure des bienfaits physiques et psychologiques incontestables validés par de sérieuses études scientifiques. En stimulant les terminaisons nerveuses de la peau, il déclenche une réaction chimique bénéfique au sein de l'organisme, augmentant la production de sérotonine (l'hormone du bien-être) tout en réduisant celle du cortisol (l'hormone du stress). Qu'il soit réalisé manuellement ou à l'aide d'un fauteuil massant, ses vertus principales ciblent la diminution des tensions musculaires, l'amélioration du sommeil, le soulagement des douleurs (dos, nuque, articulations) et la relance des circulations sanguine et lymphatique. Pour maximiser et prolonger durablement ces effets, il est capital d'adopter de bons réflexes post-séance, comme une hydratation abondante et un temps de repos absolu. Le drainage lymphatique est une technique de massage destinée à relancer la circulation de la lymphe. Il est utilisé dans le domaine médical et esthétique. Né en Europe au siècle dernier. En 1892, le Pr Winiwarter publie un ouvrage en Autriche sur les œdèmes lymphatiques. Il y décrit les bases d'une méthode de massage visant à réduire ces œdèmes. C'est l'ancêtre du drainage lymphatique manuel. En France, on attribue la



Méthode Renata França : un drainage lymphatique aux multiples vertus. DR.

découverte de cette méthode au Dr Fège. Dans son ouvrage, publié six ans après celui du Pr Winiwarter, il décrit, lui aussi, une nouvelle méthode de massage médical pour réduire les œdèmes traumatiques et évacuer les hématomes.

MÉTHODE RENATA FRANÇA?

Les bienfaits du drainage lymphatique au niveau médical sont connus depuis plus de 50 ans. Le précurseur de cette démarche est le Dr Vodder, à qui l'on doit notamment le terme DLM, drainage lymphatique manuel. Il mena des essais cliniques en 1958 pour prouver l'efficacité de cette technique de massage. Les indications thérapeutiques en DLM que nous connaissons aujourd'hui viennent de ses expérimentations. La lymphe est un liquide qui circule dans le corps par les vaisseaux lymphatiques. Elle sert d'intermédiaire entre le sang et les cellules pour apporter les éléments nutritifs nécessaires à leur fonctionnement. Au cours de leur activité,

les cellules rejettent des toxines et des résidus dans la lymphe qui les entoure. Chargée de ces déchets, la lymphe afflue vers les ganglions. Ces ganglions, situés sous les aisselles, les plis de l'aîne et de chaque côté du cou, jouent le rôle de filtre. Si la circulation de la lymphe vers les ganglions est déficiente, le nettoyage ne se fait plus correctement. Cela entraîne plusieurs problèmes de santé : jambes lourdes, cellulite ou chevilles enflées par exemple. Le drainage lymphatique est une technique de massage destinée à relancer la circulation de la lymphe pour débarrasser le corps de ses toxines. Ce massage doux est réalisé par des kinésithérapeutes, physiothérapeutes ou esthéticiennes formés spécialement à cette technique. Originaire du Brésil, la méthode Renata França - de renommée mondiale aujourd'hui - a traversé des océans avant de devenir celle dont tout le monde parle. Qualifiée de méthode miraculeuse, elle aurait révolutionné l'univers du mas-

sage en boostant les bienfaits du traditionnel drainage lymphatique et ce, grâce à sa créatrice du même nom. En témoignent d'ailleurs certains clichés avant/après parlants qui circulent sur les réseaux sociaux. Il n'en fallait pas moins pour piquer notre curiosité et foncer tester ce massage à la recherche de quelques réponses. Quelles sont les différentes vertus de ce soin connu, et désormais reconnu, grâce à un simple bouche-à-oreille de Sao Paulo à Paris ? En quoi consiste-t-il exactement ? Pour le savoir, une visite au Spa Valmont de l'hôtel Le Meurice, à Paris qui affiche ce soin à sa carte. Là, on est face à Pratima Teyssier, coordinatrice des soins, aux doigts de fée. Avec elle, plongeons dans l'expérience. La méthode Renata França, mise en lumière après une rencontre fortuite entre Renata França et une actrice brésilienne en 2005, consiste à booster les bienfaits du drainage lymphatique traditionnel via une gestuelle vigoureuse. Cette

dernière, aujourd'hui enseignée à travers le monde notamment depuis la fondation du Spa Renata França en 2016, suit méthodologiquement le trajet circulatoire de la lymphe, un liquide biologique incolore circulant dans l'ensemble de notre corps via un réseau de vaisseaux lymphatiques. Essentielle au bon fonctionnement de notre système immunitaire, la lymphe transporte les déchets et les toxines accumulés dans l'organisme jusqu'aux ganglions lymphatiques situés un peu partout dans notre corps (dans l'aîne, sous le bras, dans le bas ventre et on en passe). Selon Pratima Teyssier : « le système lymphatique est comparable au système sanguin, à la seule différence qu'il a besoin d'être stimulé car il fonctionne au ralenti. Et pour cause, les ganglions lymphatiques ne pompent pas naturellement la lymphe, comme le cœur le fait avec le sang ». Ainsi, il est bon de donner un coup de boost à la lymphe à travers cette méthode. Comment se déroule

une séance de drainage lymphatique façon Renata França? L'expérience sur-mesure commence par un diagnostic de peau afin d'identifier les zones les plus sujettes aux gonflements et aux sensations de lourdeur. Quoi qu'il en soit, tout le corps passera entre les mains expertes de la masseuse. On se hisse ensuite sur la table et c'est parti pour 60 minutes de massage énergétique. Car oui, dans cette méthode, la gestuelle est loin d'être douce. La praticienne commence littéralement par pomper, via des pressions fermes, nos ganglions lymphatiques avant d'exercer des mouvements toniques du bas vers le haut de la zone à traiter. Elle commence par les jambes, puis le ventre et enfin les bras, le tout sur un rythme soutenu (on imagine la fatigue de la praticienne à la fin de journée). Contre toute attente, le massage (si on peut appeler ça comme ça) est indolore. Cependant, il reste inhabituel (surtout la première fois) et peut paraître déconcertant, voire inconfortable. Un sentiment pourtant vite oublié lorsque l'on prend conscience du bien-être qui nous envahit et de la légèreté ressentie zone après zone. Une sensation agréable qui se poursuit bien après le massage puisque le corps et la lymphe continuent de travailler. L'experte nous conseille de réitérer l'expérience pendant 5 semaines consécutives avant de passer à une séance par mois, mais surtout, de coupler le soin à une hygiène de vie saine. Quelles sont les bienfaits de la méthode Renata França? Si à la sortie de la séance, on se sent plus légère et que l'on contemple directement les résultats sur notre silhouette (il est alors bien plus facile de fermer son jean et de glisser nos pieds dans nos babies),

les bienfaits de la méthode vont encore plus loin. ► Renforcer le système immunitaire. Le drainage lymphatique, comme son nom l'indique, permet de drainer la lymphe et donc de « renforcer notre système immunitaire par l'élimination des toxines et des déchets accumulés dans notre corps ». Pour aider le processus, il est d'ailleurs recommandé de boire davantage d'eau après la séance afin de favoriser l'élimination par l'urine. Le Spa Valmont, lui, nous propose sa tisane froide détox. ► Diminuer la rétention d'eau. Nous ne sommes pas sans ignorer ce que notre corps stocke. En témoigne l'accumulation d'eau, entraînant le gonflement localisé de certaines zones - comme les jambes (genoux et chevillent notamment) mais aussi le ventre et les bras -, appelée plus communément la rétention d'eau. La gestuelle de la méthode vise à éliminer l'excédent de fluides, dont l'eau, et permet ainsi de réduire ces inconforts. Certaines personnes perdent même quelques centimètres après la première séance. ► Soulager les jambes lourdes. Puisque le système lymphatique est quasi-identique au système sanguin, la méthode permet intrinsèquement d'améliorer la mauvaise circulation sanguine (on dit adieu aux pieds violets en été). Le processus «aide à oxygéner les tissus et donc à les décongestionner ». La légèreté ressentie à posteriori d'une séance joue sur la sensation de jambes lourdes. ► Réduire les œdèmes. D'un point de vue médical, le drainage lymphatique qui, par massage manuel, accélère la circulation de la lymphe permet de «réduire les œdèmes des membres inférieurs et supérieurs, ainsi que d'atténuer les douleurs liées aux varices ».

Le diabète 1, le diabète 2, deux maladies différentes

Lorsque le corps cesse de produire de l'insuline. Chez l'enfant, c'est le diabète de type 1 qui domine très largement. Cette forme n'a rien à voir avec l'alimentation ou le mode de vie : c'est une maladie auto-immune.

Le système immunitaire s'attaque par erreur au pancréas, jusqu'à détruire les cellules qui produisent l'insuline,

cette hormone indispensable pour faire entrer le glucose dans les cellules. Privé d'insuline, le corps ne peut plus réguler son taux de sucre : le glucose s'accumule dans le sang, entraînant urines fréquentes, soif intense, amaigrissement rapide et fatigue. Ces signes peuvent apparaître en quelques jours seulement, et doivent alerter : un diagnostic tardif expose l'enfant à une complication grave, l'acidocétose diabétique. Le diabète de type 2,

un visage plus discret mais en progression. À l'inverse, le diabète de type 2 ne résulte pas d'un dérèglement immunitaire. Le pancréas continue de produire de l'insuline, mais celle-ci agit moins bien : on parle de résistance à l'insuline.

CHACUNE SA PRISE EN CHARGE.

Ce type de diabète touche principalement les adultes, mais il apparaît désormais plus tôt, parfois dès l'adolescence, en lien avec la sédentarité, le

surpoids et/ou certains antécédents familiaux. Chez les jeunes, il se développe lentement, sans symptômes bruyants : une fatigue diffuse, une soif un peu plus marquée, et parfois une perte de poids. Autant de signaux discrets qui expliquent qu'un enfant/ado puisse vivre des mois, voire des années, sans savoir qu'il est diabétique. Il s'agit en fait de deux maladies qui appellent chacune sa prise en charge. Dans le diabète de type 1, l'insuline est vitale. Les enfants

apprennent très tôt le terme d'insuline, de glycémie, à compter les glucides des repas, à ajuster leurs doses, à surveiller leur glycémie plusieurs fois par jour, à utiliser un capteur ou une pompe à insuline. Un équilibre délicat, qui demande courage et rigueur - pour eux comme pour leurs parents. Le diabète de type 2, lui, peut parfois être stabilisé sans insuline. Une alimentation équilibrée, une activité physique régulière et, si besoin, certains médica-

ments peuvent souvent rétablir l'équilibre glycémique. Mais le suivi reste essentiel pour éviter les complications à long terme. « Beaucoup de familles pensent encore que le diabète est toujours lié à l'alimentation », constate une directrice d'un service de diabétologie pédiatrique. Or, le diabète de type 1 n'a rien à voir avec un excès de sucre ou un mode de vie déséquilibré. C'est une maladie chronique, qui peut toucher n'importe quel enfant, souvent sans aucun antécé-

dent familial. À l'inverse, le diabète de type 2 - plus rare chez l'enfant - est, dans bien des cas, prévisible et évitable. Manger équilibré, bouger chaque jour, limiter les boissons sucrées : ces gestes simples réduisent le risque. En résumé, type 1, le corps ne produit plus d'insuline (« Je n'y peux rien, c'est une maladie auto-immune »). type 2. L'insuline agit moins bien. « Je peux l'éviter plus tard si je fais attention, en bougeant et en mangeant bien ».

La mortalité due à la maladie du paludisme peut et doit être évitée

Chaque année, un grand nombre de voyageurs tombent malade ou décèdent à cause du paludisme, maladie infectieuse également connue sous le nom de malaria. Il est donc très important de prendre les mesures nécessaires pour se protéger.

Cause et symptômes du paludisme ? La malaria est transmise par piqûre de moustique. Les premiers symptômes apparaissent entre 8 à 20 jours après la contamination. Ils se manifestent par une fièvre élevée accompagnée de douleurs comme des maux de tête et des courbatures, et de troubles digestifs parfois sévères (nausées, diarrhées). D'autres symptômes peuvent apparaître, comme des troubles

neurologiques, une jaunisse (ictère) ou un dysfonctionnement de la fonction rénale. Sans traitement et suivi médical efficaces, l'évolution de la maladie peut être mortelle. Il n'est pas rare non plus de constater une récurrence des symptômes après plusieurs mois ou plusieurs années si le traitement n'a pas été efficace.

COMMENT VOUS EN PROTÉGER ?

► 1. Informez-vous sur le risque de paludisme. Avant votre voyage, informez-vous sur le risque de malaria dans le(s) pays que vous comptez visiter. Les bons guides touristiques, l'OMS, l'Institut de Maladies Tropicales et les portails gouvernementaux sont d'excellentes sources pour vous renseigner à ce sujet. Récoltez tous les renseignements nécessaires sur les moyens recommandés et pre-

nez rendez-vous chez un médecin.

► 2. Suivez un traitement anti-malaria. Les médicaments pour se protéger de la malaria ne sont délivrés que sur prescription médicale. Consultez donc votre médecin avant votre départ. Celui-ci vous prescrira un traitement contre la malaria (une chimio-prophylaxie) adapté à votre destination ainsi qu'à la durée et au type de voyage que vous comptez effectuer. Il tiendra également compte de votre sensibilité au traitement et des effets secondaires éventuels. Le traitement prescrit pourra également tenir compte de la zone vers laquelle vous comptez voyager. Les substances les plus utilisées pour le traitement contre la malaria sont la quinine, la chloroquine, la doxycycline, la méfloquine ou le proguanil, et les médicaments les plus

connus sont Nivaquine, Malarone, Lariam, Paludrine, Savarine.

Le traitement anti-malaria doit débuter avant votre départ (1 à 10 jours selon le médicament prescrit) et devra être poursuivi jusqu'à 4 semaines après votre retour. Le dosage et la fréquence de prise devront être scrupuleusement respectés. Attention: si vous avez des accès de fièvre (même légers) dans les mois qui suivent votre retour, consultez le plus rapidement possible un médecin. L'éventualité d'une crise de paludisme reste possible.

Un vaccin contre le paludisme ? L'OMS a approuvé le premier vaccin au monde contre le paludisme le 6 octobre 2021. L'organisation recommande que le vaccin soit d'abord utilisé à grande échelle chez les enfants africains afin de réduire la morta-

lité due au paludisme dans cette région.

► 3. Protégez-vous des moustiques. Éviter la malaria, c'est aussi se protéger des moustiques. Une fois sur place :

► Évitez de sortir aux moments où les moustiques sont les plus actifs, c'est à dire du coucher au lever du soleil. ► Portez des vêtements qui recouvrent le corps (longues manches et pantalons longs) et évitez de porter des couleurs foncées ou des vêtements trop brillants, car ceux-ci attirent les insectes. Protégez aussi les chevilles et les pieds.

► Utilisez un produit répulsif sur les parties du corps non protégées. Demandez conseil à votre pharmacien.

► Si vous utilisez une crème de protection solaire et un produit anti-moustique, appliquez d'abord la lotion solaire, laissez-

la agir pour qu'elle imprègne la peau (20 à 30 min.), et appliquez ensuite le produit répulsif.

► Utilisez des moustiquaires, pour éviter que les moustiques n'entrent dans les habitations, et placez un filet anti-moustique autour du lit (fermez toutes les ouvertures et glissez les extrémités du filet sous le matelas).

► Utilisez éventuellement des sprays ou insecticides, mais veillez à ne pas être incommodé. Sachez que les appareils électriques, les diffuseurs et les émetteurs d'ultrasons n'ont qu'une efficacité relative et temporaire. Si vous voyagez avec des enfants, renseignez-vous auprès de votre médecin (ou pharmacien) pour connaître les produits répulsifs que vous pouvez utiliser.

Il faut signaler que la mortalité due au paludisme peut et doit être évitée. Bon

nombre de décès dus à la malaria auraient pu être évités et peuvent être attribués aux causes suivantes :

► une connaissance insuffisante de la maladie auprès des voyageurs qui visitent les zones affectées et qui omettent dès lors de bien se protéger; ► le report d'une visite médicale après le retour de voyage lors de l'apparition des premiers symptômes (qui sont souvent confondus avec des symptômes de la grippe); ► un diagnostic tardif de la part du médecin qui attribue les symptômes à ceux de la grippe. Il est donc très important de partir en voyage bien préparé et de contacter immédiatement un médecin lors de l'apparition des symptômes du paludisme après le retour d'une zone infectée en l'informant du voyage réalisé.

Sait-on toujours se prémunir de la nouvelle épidémie du virus Ebola

Se prémunir du virus Ebola ? Éviter tout contact avec les liquides biologiques des personnes malades ou décédées.

Éviter les fluides : ne

touchez jamais le sang, la sueur, la salive, les vomissements ou les selles d'une personne malade, se laver les mains régulièrement, et limiter l'exposition aux animaux sauvages à risque. Des vaccins

préventifs existent aussi pour les populations ou professionnels exposés tout comme les mesures d'hygiène et de contact. Respecter les défunts : Évitez tout contact avec les corps lors des cérémonies funéraires, car

les défunts restent très contagieux. Se laver les mains : utilisez de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique fréquemment. Précautions animalières : Ne consommez pas et ne manipulez pas de viande de brousse

(singes, chauves-souris, antilopes) non contrôlée. Vaccination et prévention médicale. Vaccins disponibles : des vaccins préventifs ciblés (comme Ervebo) existent pour protéger les soignants et les sujets à haut risque

lors d'épidémies. Consulter rapidement. En cas de fièvre soudaine ou de symptômes suspects au retour d'une zone à risque, isolez-vous et contactez immédiatement un service médical.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Les dix meilleures voitures de luxe 2026

Le top 5 des marques de voitures de luxe recensées par le site français Vivacar.fr tient compte de huit critères principaux : héritage et histoire, performance, design, exclusivité, prestige et réputation, qualité de fabrication, innovation et expérience client.

Ci-après comment chaque critère a été évalué et comment il a influencé le classement :

► Héritage et histoire. Une longue histoire riche en contributions significatives a reçu des notes plus élevées.

► Performance. Les capacités techniques exceptionnelles et les innovations technologiques des voitures ont été mieux notées.

► Design. Les styles iconiques et de haute qualité ont reçu des scores supérieurs.

► Exclusivité. Les constructeurs aux modèles très exclusifs et personnalisables ont été favorisés.

► Prestige et réputation. Les marques jouissant d'une grande notoriété ont été les mieux classées.

► Qualité de fabrication. Les standards élevés de conception et de finition artisanale ont été avantagés.

► Innovation. Les initiatives créatives et écologiquement responsables ont obtenu de meilleures notes.

► Expérience client. La qualité des services après-vente, la personnalisation et la relation client ont été valorisées.

Le classement ci-dessous tient compte de l'ensemble des critères pour fournir une vue d'ensemble équilibrée des meilleures options disponibles sur le marché.

► 1. Rolls-Royce (depuis 1906).

À tout seigneur, tout honneur ! La marque britannique est synonyme de luxe ultime. Le modèle emblématique de Rolls-Royce, la Phantom, incarne la sophistication et l'élégance avec ses finitions artisanales. L'emblème de Rolls-



À g., la marque britannique Rolls-Royce. À dr., une voiture de marque française Bugatti créée en France par un Italien. DR.



À gauche, la marque italienne au cheval cabré Ferrari. À dr., une autre voiture italienne top, une Lamborghini. DR.

Royce RR se compose principalement de deux symboles : la statuette « Spirit of Ecstasy » sur le capot, qui représente une femme penchée en avant avec des bras qui partent en arrière avec des vêtements semblables à des ailes et flottent dans le vent comme des ailes, et le monogramme « RR » qui associe les initiales des deux fondateurs, Charles Rolls et Henry Royce.

► 2. Bugatti (depuis 1909).

Malgré son nom à consonance italienne, Bugatti est une marque française (désormais propriété de Volkswagen A.G.). Fondée en 1909 à Molsheim, dans l'Alsace par le designer et mécanicien prolifique italien milanais Ettore Bugatti qui a obtenu la nationalité française quelque temps avant son décès, Bugatti se distingue par ses voitures de sport ultra-luxueuses et performantes. Parmi celles-ci, la Veyron, la bolide et le Centodiecì sont le résultat de la fusion de l'art,

de la forme et de la technologie, sans parler des records de vitesse à leur actif.

► 3. Ferrari (depuis 1947).

Le porte-drapeau de la voiture de luxe à l'italienne, c'est évidemment Ferrari. La marque au cheval cabré est un géant de l'automobile sportive. Difficile d'orienter les projecteurs vers l'un ou l'autre des modèles de la firme de Maranello, tant il y en a d'exceptionnels !

Disons que la Ferrari 250 GTO et la F40 sont des icônes, merveilleux mélange de performances de pointe et de design séduisant. La présence des voitures rouges en Formule 1 ajoute à leur prestige et à la recherche d'innovations technologiques. Le V6 hybride rechargeable de la 296 GTB en est un bon exemple.

► 4. Lamborghini (depuis 1963).

C'est un fils d'agriculteurs de Bologne qui est à l'origine de la création de la marque. Et Ferruccio Lamborghini partait

de loin, puisqu'il a commencé à produire des tracteurs agricoles. Fort de sa réussite économique, le constructeur s'est consacré à sa passion pour les supercars stylisées. C'est en présentant des designs audacieux aux performances notables que la marque a pu sortir de l'ombre de Ferrari. La Miura est un beau spécimen de l'extravagance automobile, incarnée par Lamborghini. Son héritière, l'Huracan STO n'est pas en reste.

► 5. Bentley (depuis 1919).

Avant de faire partie intégrante du groupe Rolls-Royce en 1931, le constructeur Walter Owen Bentley (W.O.) qui a fondé le 18 janvier 1919 à Londres, la marque britannique née d'une volonté simple de créer une voiture rapide, forte et la meilleure de sa catégorie, a positionné sa marque en concurrente directe de notre marque n°1 des voitures de luxe. Vite absorbé, la marque britannique

pâtit longtemps de la similitude entre les modèles des deux constructeurs. Pour sortir du lot, c'est la carte de la voiture de sport qui est utilisée avec succès.

► 6. Pagani (depuis 1992).

En dépit de sa jeunesse, la marque italienne Pagani a su marquer les esprits. Issue de l'imagination fertile d'Horacio Pagani qui a fait ses classes chez Lamborghini, la Zonda et ses quatre sorties d'échappement, était inspirée du design des avions de chasse. Le dernier modèle en date à ce jour, la Pagani Utopia, n'a d'utopique que le nom.

► 7. McLaren (depuis 1963).

L'histoire de McLaren est étroitement liée au sport automobile en général et à la Formule 1 en particulier. Fondée par Bruce McLaren, pilote émérite, la marque a su se diversifier dans différents secteurs d'activité. Depuis 2013, la branche automobile propose un nouveau

modèle sportif et à la pointe de l'innovation chaque année. Le dernier en date est le spider Artura, supercar hybride rechargeable de 2024.

► 8. Porsche (depuis 1931).

Marque emblématique par excellence, Porsche n'a de cesse de fabriquer des voitures de sport élégantes et performantes. La 911, un modèle emblématique, est une icône du design et de la performance. Toujours à la pointe, le constructeur allemand a rapidement négocié le virage de la durabilité, à l'image de ses derniers modèles en version 100 % électrique. Fondée en 1931 par l'ingénieur Ferdinand Porsche à Stuttgart, la marque allemande commence comme un bureau d'études. Elle conçoit la célèbre Volkswagen Coccinelle avant la guerre. En 1948, son fils Ferry lance la 356, la première vraie voiture de sport de la marque, ouvrant la voie à la légendaire

911 en 1963.

9. Aston Martin (depuis 1913).

À l'exemple de la DB5, la célèbre voiture de James Bond incarne le luxe sportif britannique. Aston Martin est un symbole de prestige et d'élégance depuis des décennies. Depuis son retour en Formule 1 en 2021, la marque a ajouté un volet performance à son image de sophistication. Le résultat commercial se traduit par une hausse des ventes du DBX, SUV à transmission intégrale.

► 10. Maserati (depuis 1914).

Après Maranello et Bologne, nous voici à Modène, fief de Maserati. Symbolisée par le trident, la marque semble prête à toutes les attaques de ses concurrents. Sa force réside dans la production de voitures de sport et de luxe au style distinctif. La Ghibli et la GranTurismo sont des modèles emblématiques, magnifiques combinaisons de performance et de design italien raffiné.



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.



L'étendue des nerfs essentiels

Des travaux de recherche révèlent à quel point le clitoris et le delta frénulaire du pénis sont innervés. Ils pourraient contribuer à revoir la façon dont la chirurgie appréhende les organes génitaux.

Le réseau 3D complet des nerfs clitoridiens vient d'être cartographié, et c'est une première. Il faut dire que le clitoris est l'un des organes du corps humain le moins étudiés, les premiers travaux décrivant clairement son anatomie ne datant que de 1998. « Outre qu'elle révèle l'étendue des nerfs qui sont essentiels à l'orgasme, cette étude montre que certaines choses que l'on apprend sur l'anatomie du clitoris pendant les études de médecine sont fausses. Elle pourrait éviter que les femmes ayant subi une opération dans la zone pelvienne ne se retrouvent avec des fonctions sexuelles altérées », rapporte



On en sait un peu plus sur le clitoris qui dévoile l'étendue insoupçonnée de son réseau nerveux. DR.

le quotidien britannique The Guardian. Pour cette cartographie - qui n'est pas encore passée par l'étape de relecture par des pairs mais est disponible sur la plateforme BioRxiv - Ju Young Lee, chercheuse associée au centre médical universitaire d'Amsterdam, aux Pays-Bas, et ses collègues ont exploité l'imagerie par rayons X à haute énergie pour obtenir des scans 3D extrêmement précis de deux bassins féminins obtenus dans le cadre d'un

programme de don d'organes. « Ces données uniques révèlent la complexité de la trajectoire du nerf dorsal, le principal nerf sensoriel du clitoris », écrivent les auteurs de l'étude.

PARCOURS EN FORME D'ARBRE.

Elles montrent en particulier le parcours en forme d'arbre des cinq nerfs ramifiés traversant le clitoris, avec un niveau de détail sans précédent, le plus large mesurant 0,7 millimètre. Certaines branches

atteignent le mont de Vénus, la zone charnue au-dessus de l'os pubien. D'autres innervent le capuchon clitoridien, qui recouvre la petite partie externe et sensible du clitoris - le gland -, qui ne représente que 10 % de l'organe. D'autres encore aboutissent dans les replis cutanés de la vulve, les lèvres. Les auteurs assurent que leurs résultats auront des effets immédiats sur les opérations pratiquées dans la zone de la vulve, en particulier la chirurgie reconstructrice après une mutila-

tion génitale ou la chirurgie d'affirmation de genre. Ces travaux pourraient être prochainement complétés par ceux de l'équipe d'Alfonso Cepeda-Emiliani, de l'université Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Il avait déjà annoncé, avec ses collègues, dans la revue Anatomy. « Des études de la neuroanatomie vulvaire et clitoridienne sont en cours dans notre laboratoire afin de remédier au déséquilibre qui a longtemps régné dans la recherche. Nous cherchons à

donner une voix à ce domaine, à mettre en lumière ce qui a été omis, mal compris, voire délibérément négligé ». Dans cette publication, l'équipe espagnole présentait elle aussi un niveau de détail sans précédent de l'innervation d'un autre organe génital d'humain, le pénis. Les chercheurs y montraient que le delta frénulaire, sur la face inférieure du prépuce, est une zone à l'innervation unique, ce qui en fait la principale zone érogène de la verge. Il s'agit là encore d'une zone longtemps négligée dans les manuels d'anatomie et la formation chirurgicale, et qui est en partie supprimée lors d'une circoncision. « Même si cela peut paraître évident à toute personne attentive aux sensations de son pénis pendant l'activité sexuelle, notre travail valide scientifiquement l'existence d'un centre de sensations sexuelles dans la région pénienne ventrale », indique Alfonso Cepeda-Emiliani à l'hebdomadaire New Scientist. Sur la base de ces

résultats récents, « le delta frénulaire devrait donc être considéré comme le point G du pénis », relève Eric Chung, de l'université du Queensland en Australie, président de la Société internationale de médecine sexuelle, qui n'a pas participé aux travaux, lesquels devraient encourager les chirurgiens à s'intéresser davantage à cette zone. En effet, reconnaît Kesley Pedler, chercheuse à l'hôpital de base de Port Macquarie, en Australie, où s'est tenu en juin le 27^e Congrès de l'Association mondiale pour la santé sexuelle, « le delta frénulaire n'est pas mentionné dans les manuels d'anatomie chirurgicale d'urologie les plus en vue, même pas dans les éditions les plus récentes ». Ces travaux sur l'anatomie précise du clitoris et du pénis, ainsi que des nerfs qui les parcourent, devraient contribuer à faire évoluer la façon dont la médecine, et plus largement la société, considère les organes génitaux, souvent perçus comme tabous. **CAROLE LEMBEZAT ■**

Le détail qui influence l'orgasme chez la femme

Selon une récente étude, l'écart entre le clitoris et le vagin pourrait influencer l'orgasme féminin. Mais cette observation ne date pas d'hier!

Kim Wallen, chercheur américain à l'Université d'Emory, a expliqué, dans une étude relayée dans le quotidien américain Los Angeles Times, que les orgasmes seraient en grande partie liés à la distance qui sépare le clitoris du vagin. Selon l'auteur, avoir fréquemment des orgasmes lors de la pénétration vaginale,

dépendrait donc de cette distance.

LA « RÈGLE DU POUCE ».

Très concrètement, il faudrait que l'écart entre le clitoris et le vagin soit inférieur à 2,5 cm. Inutile de sortir votre latte pour mesurer votre sexe, puisque cette distance équivaut à la distance entre le haut d'un pouce et la première phalange. C'est ce que le chercheur appelle « la règle du pouce ». Au-delà, les femmes auraient plus de difficulté à connaître l'orgasme. Une recherche américaine avait déjà prouvé la même chose : les chercheurs avaient pratiqué des IRM sur une trentaine de

femmes partagées en deux groupes, celles se plaignant de ne jamais avoir d'orgasmes et celles en ayant. Ce qui les différencie était la taille et l'emplacement du clitoris, à la fois plus petit et plus éloigné du vagin de 5 à 6 millimètres chez celles anorgasmiques. Une découverte pas si nouvelle que ça. En 1920 déjà, la princesse Marie Bonaparte, psychanalyste et amie proche de Freud, s'interrogeait sur les difficultés à éprouver des orgasmes. Elle avait étudié, sur un échantillon de plus de 200 femmes, la distance entre le gland clitoridien et le méat urinaire et avait trouvé une grande variabi-

lité puisque cette distance oscillait entre 1,5 à 3,5 cm. Elle avait ensuite comparé, sur un échantillon plus restreint de 43 femmes, la satisfaction sexuelle et la position du clitoris. Celles qui avaient un orgasme uniquement clitoridien présentaient un clitoris trop éloigné de l'entrée du vagin pour être stimulé par le pénis. Ceci dit, si vous avez parfois du mal à atteindre un orgasme, ou que vous avez tout simplement envie de tenter d'autres positions, voilà de quoi alimenter votre imagination. En prime? Un orgasme assuré! Bien entendu, rappelez-vous que l'orgasme n'est pas une fin en soi et qu'il

y a mille façons de se procurer du plaisir. Ne vous mettez pas de pression inutile, profitez simplement de l'instant et testez les positions ci-après. Commencez un missionnaire, en vous assurant que la position du pelvis de votre partenaire est légèrement plus élevée. De cette façon, la base de son pénis effectue des mouvements de va-et-viens sur votre clitoris. Et ça, c'est ultra gourmand. Pourquoi ça marche du tonnerre: cet angle permet à son pénis d'être en contact permanent avec votre clitoris, ce qui vous permettra d'atteindre un orgasme à coup sûr! Puis, allongez-vous sur le bord du lit en

vous assurant que vos pieds touchent le sol. Mettez quelques coussins sous vos fesses de déesse et laissez Jules faire le reste. Pourquoi ça marche du tonnerre: cet angle est absolument parfait pour partir à la recherche du point G (le fameux!). Avec vos pieds sur le sol, vous avez une meilleure maîtrise du rythme et de la profondeur d'action de votre chéri. Et ça, ça rend le terrain idéal pour un orgasme simultané. Puis, à quatre pattes sur le sol, indiquez à votre amoureux de tenir vos hanches, afin de soutenir le rythme de la pénétration. Pourquoi ça marche du tonnerre: la posi-

tion du chien offre un accès parfait au point G. Indiquez lui quand aller doucement, et quand passer à la vitesse supérieure. Orgasme garanti! Puis, tous les deux allongés sur le côté (chéri se trouvant derrière vous), cambrez-vous de façon à offrir une « entrée » des plus alléchantes. Surélevez légèrement votre jambe du dessus afin de faciliter une pénétration plus profonde. Cela donne aussi un accès privilégié à votre clitoris. Pourquoi ça marche du tonnerre: la cuillère vous permet d'avoir un orgasme vaginal, clitoridien et même anal (si vous vous en sentez l'envie) en même temps!

À Dakar, le fossé se creuse davantage entre deux ex-alliés



Au Sénégal, ni l'un, ni l'autre n'a su préserver son amitié ni réussi à surmonter son ego surdimensionné. DR.

Au Sénégal, le président de l'Assemblée nationale Ousmane Sonko a ouvert lundi 10 août la première session extraordinaire de l'année.

L'ordre du jour est chargé. Les quinze prochains jours vont voir les députés se pencher sur cinq textes de loi. Dont deux portés par la majorité Pastef, le parti d'Ousmane Sonko et, sur papier de l'ancien candidat à la présidentielle et actuel président de la République, Bassirou Diomaye Faye, seront examinés en procédure d'urgence. Très politiques, ces textes prolongent de nouveau dans l'hémicycle le face-à-face entre le camp d'Ousmane Sonko, le président de l'Assemblée nationale et celui de Bassirou Diomaye Faye, le président de la République porté par Ousmane Sonko nommé premier ministre mais défenestré le 22 mai 2026 par le décret présidentiel n°2026-1128 mettant fin à ses fonctions à la suite de divergences politiques publiques. Mais quatre jours plus tard, le 26 mai 2026, quelques jours seulement après sa destitution, Ousmane Sonko a été président de l'Assemblée nationale par une manœuvre politique surprenante de haut niveau.

De nouveau donc, le Pastef

remet sur la table la modification de l'article 37 de la Constitution qui obligerait le chef de l'État à déclarer son patrimoine en fin de mandat et non plus seulement à son arrivée au pouvoir.

OÙ IRA CE DUEL ENTRE CES DEUX PERSONNES?

La mesure figurait déjà dans la révision de la loi suprême adoptée, fin juin, par les députés, révision aussitôt invalidée

Des divisions aux primaires de mi-mandat chez les démocrates

Une nouvelle série de primaires à travers les États-Unis a eu lieu mardi 11 août, en vue des élections de mi-mandat prévues pour se tenir en novembre.

Le Connecticut, le Minnesota, le Vermont ou encore le Wisconsin sont en voie de choisir qui défendra les couleurs des démocrates d'un côté, et des républicains de l'autre pour des postes de gouverneur, de sénateur ou d'élu à la Chambre des représentants. Mardi 11 août, les yeux étaient notamment tournés vers le Wisconsin, un « swing state », un État pivot. Une candidate de l'aile gauche des démocrates s'est présentée

par le Conseil constitutionnel, un revers pour le camp d'Ousmane Sonko. Entre les deux hommes, plus rien ne va. La dernière sortie d'Ousmane Sonko lors d'un meeting à Linguère, le samedi 8 août dernier, est loin de caresser son ancien allié dans le sens du poil. Face à une foule nombreuse de militants acquis à sa cause, Ousmane Sonko n'est pas allé du dos de la cuillère pour critiquer la gestion du président de la République

en dénonçant un profond écart entre les aspirations du peuple sénégalais et la réalité politique actuelle. « Les Sénégalais n'avaient pas voté pour ça. Les Sénégalais ne s'étaient pas battus pour ça. Des vies ne sont pas tombées pour ça. Des personnes ne sont pas allées en prison pour ça. Les Sénégalais s'étaient battus pour changer le système. Aujourd'hui, c'est ce même système qui est au palais et qui s'organise encore ». Ces phrases traduisent l'abys-

son de la confrontation entre les deux hommes. Elles traduisent également la frustration que ressent l'ancien Premier ministre qui se retrouve aujourd'hui contraint de jouer le rôle d'opposant face à son ancien compagnon du fait de la création, par ce dernier, du parti Khraay (« les Patriotes Républicains »). Mais pouvait-il en être autrement quand on sait que les deux hommes n'ont ni su préserver leur amitié ni réussi à surmonter leurs ego surdimensionnés ? Plutôt que de travailler en tandem pour répondre aux aspirations du peuple sénégalais qui a placé en eux sa confiance, Faye et Sonko ont préféré se livrer à une querelle de leadership. Si Faye n'avait pas affiché son intention de briguer un second mandat, on n'en serait peut-être pas là. Si Sonko n'avait pas fait preuve d'impatience de devenir calife à la place du calife, les choses auraient été peut-être différentes. Nul doute, le fossé se creuse davantage entre les deux camps.

salité du fossé de la confrontation entre les deux hommes. Elles traduisent également la frustration que ressent l'ancien Premier ministre qui se retrouve aujourd'hui contraint de jouer le rôle d'opposant face à son ancien compagnon du fait de la création, par ce dernier, du parti Khraay (« les Patriotes Républicains »). Mais pouvait-il en être autrement quand on sait que les deux hommes n'ont ni su préserver leur amitié ni réussi à surmonter leurs ego surdimensionnés ? Plutôt que de travailler en tandem pour répondre aux aspirations du peuple sénégalais qui a placé en eux sa confiance, Faye et Sonko ont préféré se livrer à une querelle de leadership. Si Faye n'avait pas affiché son intention de briguer un second mandat, on n'en serait peut-être pas là. Si Sonko n'avait pas fait preuve d'impatience de devenir calife à la place du calife, les choses auraient été peut-être différentes. Nul doute, le fossé se creuse davantage entre les deux camps.

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux.
Trends. Trends, Tendances. Le Vif/
L'Express. Knack.
© Copyright 2026 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

